



99



Charles E. Hoffman
Président et
chef de la direction

.01

message aux actionnaires

Les communications sans fil devenant de plus en plus présentes dans la vie des Canadiens, Rogers^{MC} AT&T^{MD} Communications sans fil s'est imposée comme la plus grande entreprise canadienne de ce secteur. En 1999, nous avons formé des alliances avec deux puissantes sociétés de transmission internationales, nous avons grandement assaini notre bilan et nous avons confirmé l'excellence de notre réseau en le dotant d'une capacité numérique hautement perfectionnée et en en élargissant la couverture. Plus important encore, nous avons su gagner la confiance de nos nouveaux abonnés, recrutant en une seule année plus de clients que jamais auparavant et nous fidélisant la majeure partie de notre clientèle existante. Avec plus de 2,6 millions d'abonnés, Rogers AT&T Communications sans fil est sans conteste le chef de file canadien de son secteur.

Nos résultats financiers témoignent de l'investissement consenti à notre croissance. Nous avons inscrit des produits de 1,352 milliard de dollars, soit 8,8 %, ou 108,8 millions de dollars de plus que les 1,243 milliard de dollars réalisés en 1998. Le bénéfice d'exploitation avant l'amortisse-



Robert F. Berner
Premier vice-président et
chef de la technologie

.02

ment s'est établi à 412,5 millions de dollars, en hausse de 26,9 millions de dollars, ou 7,0 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Même si, en 1999, nous avons subi une perte de 35,8 millions de dollars, ou 0,34 \$ par action, elle représente moins de la moitié de celle de 1998, qui était de 78,6 millions de dollars, ou 0,85 \$ par action. Fait digne de mention, nous avons réduit notre dette à long terme de près de 50 %, la faisant passer de 2,24 milliards de dollars à 1,41 milliard de dollars. Cette baisse est imputable en grande partie à la vente d'une participation d'un tiers à AT&T et à British Telecommunications plc (« BT »).

Le maintien de notre compétitivité sur le marché mondial des télécommunications repose sur des alliances stratégiques. Nous n'aurions pu choisir meilleurs partenaires que AT&T et BT. Non seulement leur investissement commun de 1,4 milliard de dollars procure à notre entreprise une plus grande souplesse financière, mais il confirme avec éloquence la qualité de nos réseaux et constitue une marque de confiance en l'avenir.

En tant que l'une des 30 coentreprises de BT à l'échelle internationale, nous sommes assurés d'avoir accès aux meilleures idées et méthodes ainsi qu'aux plus récentes avancées technologiques. Avec AT&T, nous avons consolidé une alliance qui était déjà, pour nos deux

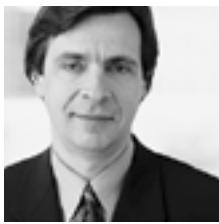


Patrick J. Bennett
Vice-président principal et
chef de l'exploitation

.03

entreprises, fort avantageuse. C'est ainsi que nous avons jumelé notre personnel de vente et regroupé les services sans fil et d'interurbain destinés aux entreprises. Les clients de Rogers AT&T Communications sans fil peuvent déjà, grâce au programme TariFixe numérique, lequel est sans pareil, profiter d'un tarif unique et raisonnable pour leurs appels n'importe où en Amérique du Nord, incluant l'Alaska, Hawaii et Hong Kong. Cette alliance signifie également que nous pourrons proposer à notre clientèle canadienne des produits et services similaires, ce qui nous conférera des atouts concurrentiels de taille et plus rapidement que si nous avions fait cavalier seul.

Deux autres partenariats clés ont été formés en 1999. Nous avons conclu avec Ericsson, chef de file mondial du matériel de communication sans fil et de communication mobile par Internet, une entente d'exclusivité de trois ans qui, le croyons-nous, nous permettra de damer le pion à nos concurrents au chapitre du perfectionnement technologique des réseaux de troisième génération. Dans le secteur de la vente au détail, grâce à notre alliance avec RadioShack, l'un de nos plus précieux canaux de vente s'est enrichi d'une équipe hautement spécialisée et motivée. La compétence de ce personnel et des présentoirs bien en vue dans les magasins de cette entreprise ont permis la hausse continue de nos ventes au détail.



Michel J.H.J. Béland
Premier vice-président et
chef des finances

.04

En complément de nos nombreux emplacements au Canada, soit plus de 5 600, dans lesquels nos clients peuvent s'abonner aux services de Rogers AT&T Communications sans fil, nous inaugurerons au début de l'an 2000 un site Web de vente au détail. Pour les services sans fil, le commerce électronique est tout indiqué puisqu'il abaisse de façon draconienne les coûts de recrutement de nouveaux abonnés tout en assurant la diffusion d'une foule de renseignements sur les produits et les plans de tarifs.

Le degré de satisfaction de la clientèle, degré que nous évaluons constamment et qui est un indice révélateur de notre capacité de conserver et d'élargir notre groupe d'abonnés, n'a cessé de s'améliorer pendant l'exercice. Nous croyons que notre investissement de 188 millions de dollars dans Vision 21, système de facturation hautement perfectionné et d'aide aux clients qui simplifie le service à la clientèle, en réduit les coûts et catalyse le changement des méthodes administratives, accentuera cette tendance. Inauguré en février 2000, Vision 21 nous permet non seulement d'agir plus rapidement et plus efficacement, mais aussi de recueillir, sur les habitudes d'utilisation de nos clients, de précieuses données qui nous aident à mieux cibler et à rentabiliser nos activités de commercialisation.



William G. Gibson
Président
Ouest du Canada

.05

Le réseau de messagerie interactive Mobitex^{MC} de Rogers AT&T Communications sans fil est un autre investissement qui génère d'excellents résultats. En 1999, nous avons enregistré une très forte hausse du nombre d'abonnés et ce, surtout parmi les sociétés clientes qui utilisent notre service de messagerie bidirectionnelle.

De plus, les clients ont réservé un accueil fort chaleureux aux plans d'appels régionaux TariFixe numérique que nous avons récemment lancés. Ces plans éliminent les frais d'interurbain calculés en fonction de l'heure et de la distance, ce qui permet aux Canadiens de communiquer plus librement avec leur famille et leurs amis et ce, peu importe où ils habitent.

Le numérique est la voie de l'avenir. Au cours des trois prochains exercices, Rogers AT&T Communications sans fil consacrera plus de 900 millions de dollars à l'expansion de son réseau numérique, ce qui permettra une plus grande diffusion des services de transmission de la voix et des données, incluant les services Internet et d'informations, tout en continuant de procurer aux clients la sécurité, le prolongement de la durée de leurs piles et l'accès à d'autres services que seul un réseau numérique est en mesure d'offrir.



Francis Fox
Président
Est du Canada

.06

Quant à l'aspect financier, nous prévoyons que l'ajout continu de nouveaux abonnés, surtout chez les jeunes et les sociétés, et la plus grande utilisation des services Internet et d'informations contribueront à une forte augmentation de nos produits. Nous croyons également qu'en réduisant sans cesse nos coûts d'exploitation tout en proposant des services encore plus attrayants, nous pourrons dégager un bénéfice intéressant et améliorer le rendement qu'obtiennent nos actionnaires.

Le maintien de notre leadership dans le secteur hautement dynamique qu'est celui des communications au Canada a exigé de nos employés qu'ils s'adaptent rapidement aux changements. Tout comme nous le faisons pour notre clientèle, nous mesurons leur degré de satisfaction, et je suis fier de pouvoir vous dire qu'il n'a jamais été aussi élevé. Au cours d'un exercice qui a aiguillé notre entreprise sur la voie de la prospérité, nos employés ont une fois de plus démontré qu'ils étaient à l'écoute de nos clients et qu'ils pouvaient répondre à leurs attentes, simplifier les méthodes administratives et offrir des services de haut calibre.

imagination sans fil

Le président et chef de la direction,

Charles E. Hoffman

rétrospective financière

.08	faits saillants financiers
.09	analyse par la direction
.09	a. revue de l'exploitation et aperçu financier
.16	b. risques et incertitudes d'exploitation
.16	c. situation financière – liquidités et ressources en capital
.17	d. instruments financiers
.19	renseignements sur les actions ordinaires
.20	principales données statistiques
.21	rétrospective financière quinquennale
.22	comparaisons trimestrielles 1999–1998
.24	états financiers consolidés
.27	rapport des vérificateurs aux actionnaires
.28	notes afférentes aux états financiers consolidés
.45	administrateurs et dirigeants
.46	renseignements sur la société

faits saillants financiers

Rogers AT&T Communications sans fil

(en milliers de dollars, sauf les données par action)
Exercices terminés les 31 décembre 1999 et 1998

	1999	1998
État des résultats		
Produits	1 351 723 \$	1 242 925 \$
Bénéfice d'exploitation ¹	412 477	385 622
Perte de l'exercice	(35 829)	(78 555)
– Selon les PCGR aux É.-U.	(39 357)	(188 592)
Données par action		
Perte de l'exercice	(0,34)\$	(0,85)\$
– Selon les PCGR aux É.-U.	(0,38)	(2,03)
Marge brute d'autofinancement ²	3,07	2,11
Évolution de la situation financière		
Marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation ²	318 960 \$	195 709 \$
Dépenses en immobilisations	400 959	301 287
Bilan		
Total de l'actif	2 116 617 \$	2 023 813 \$
Immobilisations (montant net)	1 778 545	1 643 881
Dette à long terme	1 413 792	2 237 358
Avoir des actionnaires (insuffisance)	307 381	(622 929)

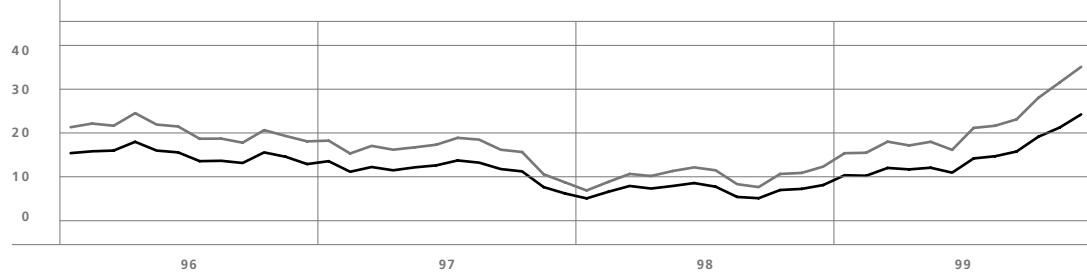
¹ Le bénéfice d'exploitation est présenté avant l'amortissement.

² La marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation est présentée avant les variations du fonds de roulement.

Cours mensuel des actions

Actions à droit de vote restreint de catégorie B

(en dollars)



● Bourse de Toronto – TSE (\$CA) ● Bourse de New York – NYSE (\$US)

* Les actions à droit de vote restreint de catégorie B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole RCM.B et à la Bourse de New York sous le symbole RCN. Depuis le 11 janvier 1996, les actions de Rogers Cantel Mobile Communications Inc. ne sont plus cotées à la NASDAQ mais à la Bourse de New York.

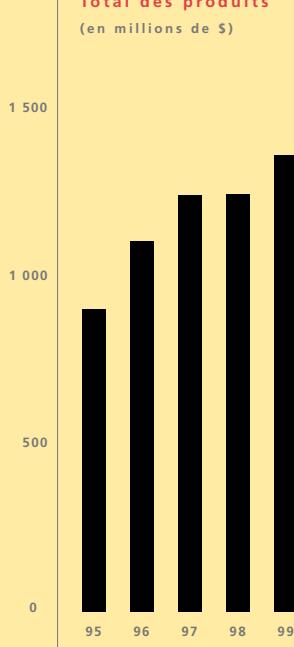
Aux fins de la présente analyse, l'information financière a été divisée en deux groupes, soit les « Services cellulaires » et les « Autres ». Les résultats des services cellulaires comprennent les Services de communications personnelles numériques (les « SCP numériques ») et les services analogiques. Les produits tirés des services cellulaires comprennent les frais mensuels du service de base, l'utilisation du temps d'antenne, ainsi que les frais des appels interurbains, des services optionnels, d'accès au système et de déplacement. Le bénéfice d'exploitation inscrit à « Autres » comprend les résultats des services de messagerie, de transmission de données sans fil et les ventes de matériel. Ces dernières comprennent les ventes de matériel et d'accessoires aux agents et aux détaillants indépendants de la Société. La présente analyse doit être lue à la lumière des états financiers consolidés paraissant aux pages 24 à 44 du présent rapport.

L'analyse qui suit comprend des renseignements prospectifs sur le rendement futur de la Société. Ces renseignements sont, de par leur nature, incertains et les résultats réels peuvent différer de façon importante des hypothèses, estimations ou attentes reflétées ou contenues dans ces renseignements. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise en garde ayant trait aux renseignements prospectifs » à la page 18 du présent rapport pour obtenir plus d'information.

A. Revue de l'exploitation et aperçu financier

(en milliers de dollars)	Exercices terminés les 31 décembre	1999	1998	Écart en %
Survol de la situation financière				
Produits				
Services cellulaires	1 121 666 \$	1 045 388 \$		7,3 %
Ventes de matériel	178 267	150 639		18,3 %
Services de messagerie et de transmission de données	51 790	46 898		10,4 %
Total	1 351 723 \$	1 242 925 \$		8,8 %
Bénéfice d'exploitation¹				
Services cellulaires	400 619 \$	379 271 \$		5,6 %
Autres	11 858	6 351		86,7 %
Total	412 477 \$	385 622 \$		7,0 %
Bénéfice d'exploitation¹ en pourcentage des produits				
Services cellulaires	35,7 %	36,3 %		
Autres	5,2 %	3,2 %		
Total	30,5 %	31,0 %		
Perte de l'exercice				
Dépenses en immobilisations	35 829 \$	78 555 \$		
Total des produits (en millions de \$)				

¹ Le bénéfice d'exploitation est présenté avant l'amortissement.



Survol

Rogers Cantel Mobile Communications Inc. (« Rogers Communications sans fil » ou la « Société »), menant désormais ses activités sous la dénomination commune de Rogers AT&T Communications sans fil, est la plus importante société de télécommunications sans fil au Canada offrant à ses abonnés une vaste gamme de produits et de services sans fil. Elle est actuellement la seule société autorisée à offrir des SCP numériques, des services cellulaires, des services de messagerie et de transmission de données sans fil à l'échelle du Canada. Le réseau cellulaire transparent de la Société est accessible à plus de 82 % de la population canadienne en mode numérique et à 93 % de celle-ci en mode analogique. De plus, aux États-Unis, cette couverture s'étend à 95 % de la population américaine par le biais de AT&T Corp. (« AT&T ») et d'autres partenaires de la Société en matière de déplacement. Au 31 décembre 1999, Rogers Communications sans fil fournissait des SCP numériques et des services cellulaires à plus de 2,1 millions d'abonnés et des services de messagerie, à plus de 452 000 abonnés. En 1999, les services cellulaires de la Société représentaient 83 % de ses produits et 97 % de son bénéfice d'exploitation.

Rogers Communications sans fil continue d'axer ses services de messagerie sur le secteur grand public puisqu'il s'agit du segment affichant la croissance la plus rapide. Afin de réussir dans ce marché cible, la Société a établi le plus important réseau de distribution au détail de produits et de services qui sont offerts à plus de 1 200 endroits à l'échelle du pays.

La division de transmission de données sans fil de la Société exploite le réseau de transmission de données avec commutation par paquets Mobitex^{MC} dans les principaux centres urbains du Canada, couvrant 49 % de la population canadienne, de Victoria à Halifax. Ce service lui permet de fournir aux clients une connexion numérique sans fil servant à de nombreuses applications, comme le courrier électronique, les terminaux de point de vente, la télésaisie des données (lecture de compteur, surveillance d'alarme, suivi des éléments d'actif) et la radiomessagerie bidirectionnelle. Les services de radiomessagerie bidirectionnelle de Rogers Communications sans fil, soit la messagerie interactive, font appel à la technologie à la fois la plus récente et la plus pointue sur le réseau Mobitex. Ils permettent à l'utilisateur d'envoyer et de recevoir du courrier électronique ou des messages textuels à l'aide d'un appareil dont la taille s'apparente à celle d'un téléavertisseur alphanumérique conventionnel.

Sommaire

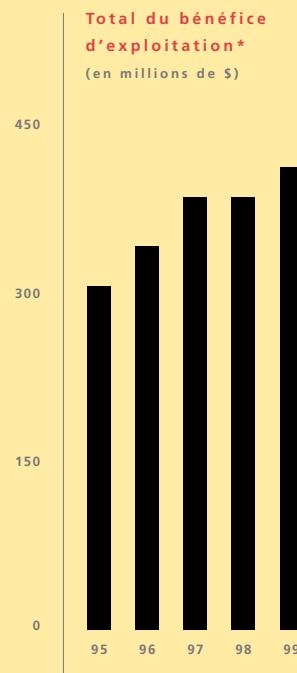
En 1999, Rogers Communications sans fil a consolidé ses alliances à l'échelle internationale. En août, AT&T et British Telecommunications plc (« BT ») du Royaume-Uni ont convenu d'acquérir conjointement une participation de 33 % des capitaux propres de Rogers Communications sans fil. Le resserrement du partenariat existant avec AT&T et l'arrivée de BT dans ce partenariat ont permis d'améliorer la position concurrentielle de la Société et ce, de plusieurs manières. Rogers Communications sans fil a maintenant accès aux connaissances, aux idées et au pouvoir de négociation de deux chefs de file mondiaux dans le secteur des télécommunications. Ainsi, les clients de la Société pourront obtenir des appareils à des prix plus abordables, et des produits ou des forfaits améliorés, en plus d'avoir un accès rapide au nec plus ultra de la technologie à l'échelle internationale.

Cette opération a également eu pour effet de donner plus de flexibilité à la Société sur le plan financier. Rogers Communications sans fil s'est servie du produit tiré de la vente de ses capitaux propres principalement pour réduire sa dette, ce qui lui a permis d'améliorer sa situation financière globale et l'a amenée près d'un point où l'écart de caisse serait positif et ce, grâce à la réduction des intérêts débiteurs.

En 1999, Rogers Communications sans fil annonçait également la conclusion avec Ericsson Canada d'une convention exclusive, d'une durée de trois ans, qui lui permettra de construire un réseau sans fil de troisième génération. Cette convention renforce l'engagement de la Société à travailler plus étroitement avec Ericsson, en qualité de fournisseur exclusif, en retour d'escomptes plus importants et d'une livraison plus rapide. Ces mesures auront pour effet de maximiser la valeur des fonds qui sont attribués au réseau de la Société au cours de la période 2000-2003 et, en même temps, de lever les obstacles pour notre passage à la troisième génération.

Les résultats d'exploitation reflètent une forte amélioration en regard de ceux obtenus un an plus tôt. Le total des produits a augmenté de 108,8 millions de dollars, ou 8,8 %, pour atteindre 1 351,7 millions de dollars en 1999 contre 1 242,9 millions de dollars en 1998. En 1999, le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement (le « bénéfice d'exploitation ») était de 412,5 millions de dollars, en hausse de 26,9 millions de dollars, ou 7,0 %, comparativement à celui de 385,6 millions de dollars inscrit en 1998. En pourcentage des produits, le bénéfice d'exploitation (la « marge d'exploitation ») a fléchi, passant de 31,0 % en 1998 à 30,5 %. Cette baisse est largement attribuable à la hausse des coûts d'acquisition variables découlant de l'accroissement substantiel du nombre des abonnés.

Un grand nombre des programmes de vente et de commercialisation lancés en 1998 et améliorés en 1999 ont contribué à générer d'excellents résultats d'exploitation, y compris l'ajout net de plus de 415 500 abonnés aux SCP numériques et aux services cellulaires au cours de l'exercice, ce qui représente



* Avant la provision pour la restructuration et les dévaluations d'éléments d'actif et l'amortissement.

une augmentation de plus de 230 000 clients, ou 124,6 %, par rapport aux chiffres de 1998. Les améliorations des programmes comprenaient notamment :

- la simplification de la grille tarifaire, ce qui a entraîné la réduction du nombre de forfaits et l'élimination des écarts entre les services numériques et analogiques. De plus, des forfaits d'appels interurbains à tarif fixe ont été lancés;
- le lancement des forfaits TariFixe, qui éliminent les frais distincts pour les appels interurbains et sont assortis d'un faible tarif à la minute partout en Amérique du Nord, ce qui signifie que tous les appels sont locaux à l'échelle du continent. Des forfaits TariFixe canadien ont également été lancés pour le Canada;
- la distribution d'un « téléphone dans une boîte » simplifiée par l'intermédiaire de détaillants, ce qui a diminué le besoin de faire appel à un personnel de vente spécialisé et permis au client de choisir un forfait au téléphone;
- l'augmentation du nombre total de points de distribution, notamment pour les services prépayés, grâce à la hausse considérable du nombre de détaillants, y compris Postes Canada, Petro-Canada, 7-11, Sears, Home Hardware et d'autres.

Produits et utilisation

Les produits tirés des services cellulaires ont totalisé 1 121,7 millions de dollars en 1999, soit 76,3 millions de dollars ou 7,3 % de plus que ceux de 1 045,4 millions de dollars inscrits l'exercice précédent. Cette progression est attribuable à l'augmentation du nombre d'abonnés aux services cellulaires, qui a été contrebalancée par une baisse continue des produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »). La hausse du nombre d'abonnés a donné lieu à une augmentation totale de 62,4 millions de dollars des produits tirés des frais mensuels, du temps d'antenne local, des appels interurbains et des services optionnels. Le reste de l'augmentation des produits tirés des services cellulaires est attribuable à l'accroissement des produits tirés des frais de déplacement et d'accès au système.

Bien que le total des produits tirés des services cellulaires se soit accru au cours de l'exercice, la tendance à la baisse des PMMA s'est poursuivie, ceux-ci ayant fléchi de 9 % pour passer de 54 \$ en 1998 à 49 \$ en 1999. Cette tendance est principalement attribuable aux abonnés aux services prépayés, qui représentaient 13,5 % du total des abonnés aux services cellulaires à la fin de l'exercice et qui ont rapporté des PMMA de seulement 11 \$ en 1999, soit une baisse de 36,5 % comparativement à ceux de 17 \$ en 1998. Quant aux services traditionnels (autres que prépayés), les PMMA se sont élevés à 53 \$, soit une légère baisse de 3,7 % d'un exercice à l'autre. L'utilisation mensuelle moyenne du temps d'antenne par abonné traditionnel a augmenté, passant de 202 minutes en 1998 à 216 minutes en 1999.

En 2000, Rogers Communications sans fil continuera à prendre des mesures destinées à réduire au minimum la baisse des PMMA. Les activités de vente viseront à accroître le nombre de clients du secteur d'affaires, lequel génère des produits plus élevés, au moyen de programmes tel que le TariFixe, dont les PMMA sont supérieurs à la moyenne. De plus, Rogers Communications sans fil proposera davantage de services et d'options à sa clientèle actuelle et cherchera des façons d'augmenter les PMMA générés par ses clients existants ainsi que par les nouveaux abonnés aux services prépayés.

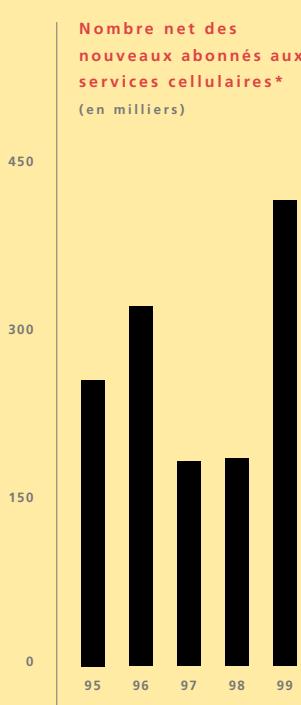
Satisfaction et fidélisation de la clientèle

Étant donné que le nombre de clients abonnés aux SCP numériques, aux services cellulaires, de messagerie et de transmission de données sans fil s'élève à plus de 2,6 millions et que le secteur d'activité est très concurrentiel, la direction constate la nécessité d'équilibrer l'importance généralement accordée par l'industrie aux nouveaux clients et celle donnée aux clients existants pour assurer leur satisfaction et leur fidélité. La direction a mis l'accent sur l'élaboration de programmes qui tiennent compte d'un large éventail d'exigences relatives à la satisfaction de la clientèle, à partir du début du cycle de vente jusqu'aux besoins des utilisateurs chevronnés.

Depuis 1998, Rogers Communications sans fil a lancé certains programmes conçus pour satisfaire et fidéliser la clientèle, y compris la simplification de la grille tarifaire, l'offre de forfaits à valeur ajoutée et le renforcement des activités de vente, en restructurant son équipe de vente aux entreprises en vue de raffermir les relations avec le secteur d'affaires.

En 1999, Rogers Communications sans fil a fait plus d'efforts pour améliorer le service à la clientèle en général, ce qui a permis d'accroître de façon importante la satisfaction de la clientèle, comme l'ont montré les sondages effectués mensuellement tout au long de l'exercice. De plus, une tranche de la rémunération de la direction était liée à l'amélioration de la satisfaction. Les résultats des sondages ont indiqué que la satisfaction a fortement augmenté en 1999 et qu'elle a profité des relations de Rogers Communications sans fil avec AT&T et BT. La Société a maintenant accès aux meilleures pratiques à l'échelle mondiale en matière de gestion du roulement et elle tire avantage de cette information pour améliorer la satisfaction de la clientèle et réduire le roulement.

En plus des programmes de satisfaction et de fidélisation de la clientèle, Rogers Communications sans fil a mis en marche un vigoureux programme de satisfaction des employés en 1999. La direction est d'avis que la satisfaction des employés influe directement sur l'amélioration du service à la clientèle et sur la satisfaction de cette dernière. La satisfaction des employés s'est fortement améliorée en 1999 et la direction croit que cela a contribué à l'augmentation de celle des clients.



Le pourcentage mensuel moyen de mises hors service au sein de sa base d'abonnés (le « taux de roulement ») s'est établi à 1,86 % en 1999, un résultat qui se compare favorablement à ceux des télécommunicateurs à l'échelle mondiale et d'autres concurrents sur le marché canadien. Au début de 1999, Rogers Communications sans fil a connu un roulement supérieur à la moyenne dans le secteur d'affaires en raison de la concurrence féroce sur les tarifs et de la faiblesse de ses relations avec les entreprises. Pendant la deuxième moitié de l'exercice, le roulement a été plus important que la moyenne dans le secteur grand public à la suite de l'échéance d'un nombre élevé de contrats de trois ans et du magasinage des clients à la recherche de nouvelles offres de temps d'antenne et de matériel dans un environnement très concurrentiel.

En 1999, Rogers Communications sans fil a pris certaines mesures qui profiteront aux clients au cours de l'an 2000, notamment l'acquisition d'un système de facturation et de service à la clientèle qui sera entièrement opérationnel en 2000. Les avantages de ce système comprennent notamment :

- la réponse plus rapide aux demandes de renseignements et de modifications des clients;
- la réduction des erreurs de facturation et des comptes;
- des choix plus flexibles en matière de facturation et de tarification, y compris les regroupements de services;
- la réduction des coûts du service à la clientèle et le traitement plus efficace des demandes de renseignements.

En 1999, un autre programme clé a porté sur l'élaboration, en coopération avec Rogers Cable Inc. (« Rogers Cable »), d'un site Web qui permettra aux clients d'acheter les produits et services tant de Rogers Communications sans fil que de Rogers Cable. Le site ShopRogers.com fera l'objet d'essais pendant la première moitié de l'exercice 2000 et fournira une occasion de plus d'acheter les produits et services du groupe de sociétés Rogers.

En 2000, Rogers Communications sans fil continuera d'élargir les programmes de satisfaction de la clientèle lancés en 1999 en vue de réduire le roulement et d'accroître la fidélité. Le service à la clientèle en magasin sera offert à des emplacements très achalandés dans chaque marché important. Les sondages effectués auprès des clients ont montré qu'un grand nombre de ces programmes ont amélioré leur satisfaction, ce qui devrait contribuer à réduire le roulement en 2000.

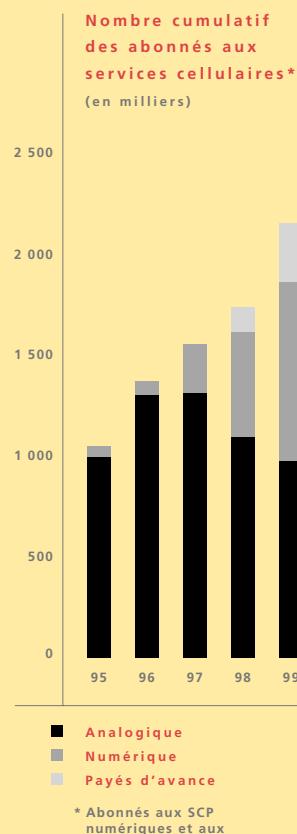
Ventes et commercialisation

La forte poussée des ventes pendant la dernière partie de 1998 s'est maintenue en 1999. Rogers Communications sans fil a obtenu 415 500 nouveaux abonnés aux SCP numériques et aux services cellulaires en 1999, déduction faite des mises hors service, pour terminer l'exercice avec 2 153 100 abonnés, soit 23,9 % de plus que les 1 737 600 abonnés au 31 décembre 1998. Cet ajout net de 415 500 abonnés représente une augmentation de 230 500, ou 124,6 % comparativement à celui de 185 000 en 1998. Au 31 décembre 1999, il y avait 884 000 abonnés aux SCP numériques, soit 41,1 % du nombre total d'abonnés aux services cellulaires, et 291 700 abonnés aux services prépayés *Parlez à la carte*. Les autres clients étaient abonnés aux services analogiques traditionnels.

En 1999, l'un des objectifs clés était non seulement de générer des niveaux de vente élevés en chiffres absolus mais également de maintenir un nombre raisonnable d'abonnés traditionnels, puisque ces derniers rapportent des PMMA supérieurs. Cet objectif a été largement atteint grâce à une publicité ciblée et à une formation et une rémunération adéquates des détaillants. En 1999, l'ajout d'abonnés traditionnels représentait 78,6 % du nombre brut de nouveaux abonnés par rapport à 77,9 % en 1998 et 58,8 % du nombre net comparativement à 35,2 % en 1998.

En 1999, l'une des principales préoccupations était liée à l'amélioration des canaux de distribution et à l'établissement de nouveaux. Cet objectif sera encore visé en 2000 même si des progrès considérables ont été accomplis à ce chapitre en 1999, le réseau de détaillants exclusifs ayant été stabilisé et l'accent ayant été mis tant sur la satisfaction de la clientèle que sur la croissance des ventes.

La force de vente aux entreprises de Rogers Communications sans fil a renforcé sa présence dans le secteur d'affaires en 1999 en commençant à rétablir ses relations dans ce segment de marché. En outre, les activités de vente et de fidélisation ont profité des liens entre la Société et AT&T. Au cours de la deuxième moitié de 1999, les forces de vente de la Société et d'AT&T Canada ont été regroupées, dans le but d'accroître les ventes en offrant les services de Rogers Communications sans fil et d'AT&T Canada et d'optimiser les relations entretenues avec les entreprises.



L'entente d'exclusivité conclue avec RadioShack pour l'exploitation de kiosques de la Société dans les centres commerciaux et la vente de produits et services sans fil dans les magasins de celle-ci a donné des résultats constants tout au long de 1999. Tant Rogers Communications sans fil que RadioShack étaient très satisfaites de la croissance observée et désiraient poursuivre dans cette voie.

En plus de vendre les produits et services de Rogers Communications sans fil, certains distributeurs ont commencé à offrir les autres produits et services de Rogers. Au cours de l'exercice 2000, ce programme sera élargi à d'autres points de distribution afin de proposer aux clients un ensemble plus étendu de services, y compris la câblodistribution et l'accès Internet à haute vitesse.

Conjointement avec les autres sociétés du groupe Rogers, la Société participe au programme VIP, qui permet aux clients abonnés à un forfait complet de câblodistribution d'obtenir des rabais de 10 % sur les autres services de Rogers, comme les services sans fil et l'accès Internet à haute vitesse. Les résultats préliminaires montrent que de tels regroupements contribuent à augmenter la fidélité des clients et à diminuer considérablement le roulement. Le succès remporté par ce programme jusqu'à maintenant a donné à la Société un excellent aperçu de l'avantage commercial qu'elle pouvait tirer du regroupement de produits et de services.

La Société estime que le taux de pénétration de ses SCP numériques et de ses services cellulaires pour la population desservie a atteint 7,6 % au 31 décembre 1999 contre 6,4 % un an plus tôt.

Messagerie et transmission de données

Les produits tirés des services de messagerie et de transmission de données ont augmenté de 4,9 millions de dollars ou 10,4 %, passant de 46,9 millions de dollars en 1998 à 51,8 millions de dollars en 1999. Au 31 décembre 1999, le nombre d'abonnés s'élevait à 452 000, soit une augmentation de 74,0 % par rapport à celui de 259 800 au 31 décembre 1998. Une tranche d'environ 132 000 nouveaux abonnés était liée à l'acquisition de Shaw Paging en novembre 1999. Cette acquisition stratégique a accru l'ampleur des services de messagerie et devrait permettre aux marges bénéficiaires d'exploitation d'augmenter dans l'avenir grâce aux économies d'échelle. La poussée de la croissance des produits est attribuable à la forte augmentation du nombre d'abonnés, malgré la légère baisse des tarifs des services de messagerie et de transmission de données. Les PMMA des services de messagerie et de transmission de données ont diminué de 2 \$ ou 14,3 % en 1999 pour s'établir à 12 \$, comparativement à 14 \$ en 1998.

En 1999, Rogers Communications sans fil a mis l'accent sur la compression des charges d'exploitation afin de maintenir les marges bénéficiaires d'exploitation à mesure que les PMMA diminuaient. Les coûts mensuels moyens par abonné ont été de 7 \$ en 1999, en baisse de 2 \$ ou 22,2 % par rapport à ceux de 9 \$ en 1998. Le taux de roulement mensuel moyen a diminué, passant de 3,23 % en 1998 à 2,59 % en 1999.

Autres produits

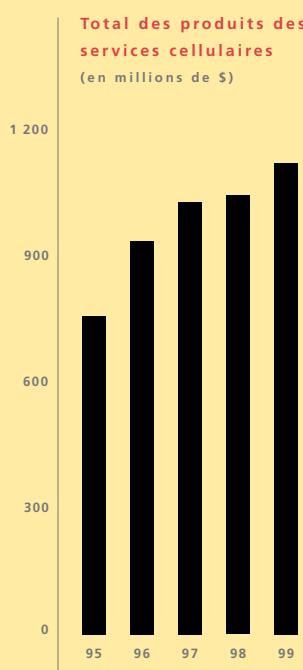
En 1999, les produits tirés des ventes de matériel ont atteint 178,3 millions de dollars, en hausse de 27,7 millions de dollars ou 18,4 % par rapport à ceux de 150,6 millions de dollars enregistrés au cours de l'exercice précédent. Le matériel est généralement vendu au prix coûtant aux agents et aux détaillants indépendants de la Société. L'augmentation est principalement attribuable au fait que les clients actuels et nouveaux ont acheté proportionnellement plus de téléphones numériques, dont les prix sont généralement supérieurs à ceux des modèles analogiques.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation des services cellulaires (y compris le coût des ventes) se sont établies à 721,0 millions de dollars en 1999, soit une augmentation de 54,9 millions de dollars ou 8,2 % par rapport à celles de 666,1 millions de dollars inscrites l'exercice précédent. Cette hausse a découlé en grande partie de la croissance des coûts variables de vente et de commercialisation, du service à la clientèle et liés au réseau, qui ont été partiellement contrebalancés par les économies réalisées au chapitre des coûts de crédit et de recouvrement.

Les coûts de vente et de commercialisation par nouvel abonné brut se sont établis à 452 \$ en 1999, soit 25,9 % de moins que ceux de 610 \$ en 1998. Certains facteurs expliquent la diminution de ces coûts, dont les suivants :

- la compression des frais généraux fixes ou non liés à la vente des services de vente et de commercialisation;
- la réduction des commissions suivant la baisse des coûts des téléphones numériques et analogiques;
- le succès des services cellulaires prépayés, dont les coûts variables d'acquisition sont presque nuls.



Les charges d'exploitation des services cellulaires, compte non tenu des coûts de vente et de commercialisation, se sont élevées à 354,5 millions de dollars en 1999, en hausse de 18,0 millions de dollars ou 5,4 % par rapport à celles de 336,5 millions de dollars en 1998. Cette augmentation découle de la moyenne plus élevée du nombre de clients en 1999 comparativement à celle de 1998 et des coûts supplémentaires des services techniques, mais elle a été contrebalancée par la diminution des créances irrécouvrables. La moyenne mensuelle des charges d'exploitation des services cellulaires par abonné, compte non tenu des coûts de vente et de commercialisation, a diminué de 2 \$ ou 11,4 % pour s'établir à 15 \$ en 1999, comparativement à 17 \$ en 1998.

En 2000, Rogers Communications sans fil continuera à chercher des occasions de réduire ses coûts sans ralentir ses efforts considérables visant à améliorer le service à la clientèle et les ventes. Étant donné que le marché est très concurrentiel, la Société est d'avis qu'elle se doit d'être un fournisseur à faible coût.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation tiré des services cellulaires (le « bénéfice d'exploitation cellulaire ») s'est élevé à 400,6 millions de dollars en 1999, en hausse de 21,3 millions de dollars ou 5,6 % par rapport à celui de 379,3 millions de dollars inscrit l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation cellulaire exprimé en pourcentage des produits s'est établi à 35,7 % comparativement à 36,3 % pendant l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation des autres activités s'est élevé à 11,9 millions de dollars en 1999, en hausse de 5,5 millions de dollars ou 86,7 % par rapport à celui de 6,4 millions de dollars en 1998.

Charges fixes

L'amortissement a totalisé 285,5 millions de dollars en 1999, en hausse de 11,2 millions de dollars ou 4,1 % par rapport à celui de 274,3 millions de dollars en 1998. Les dépenses en immobilisations ont été de 401,1 millions de dollars en 1998.

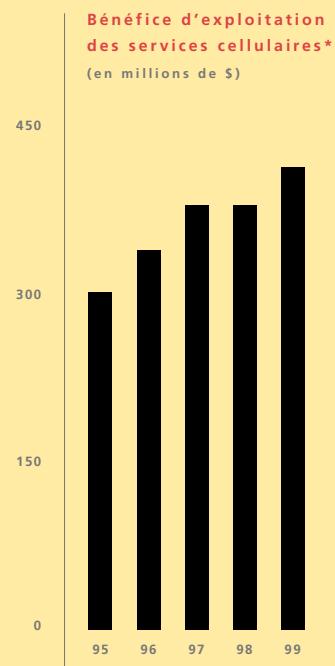
En 1999, les intérêts débiteurs nets se sont élevés à 163,3 millions de dollars, en baisse de 22,1 millions de dollars ou 11,9 % comparativement à ceux de 185,4 millions de dollars inscrits un an plus tôt, en raison du solde moyen moins élevé de la dette à long terme. (Il y a lieu de se reporter aux rubriques C et D de la présente analyse pour obtenir de l'information sur les liquidités et les instruments financiers.)

Perte

En 1999, la Société a essuyé une perte de 35,8 millions de dollars contre une perte de 78,6 millions de dollars en 1998.

Effectif

Au 31 décembre 1999, l'effectif, composé de 3 443 employés équivalent temps plein, avait augmenté de 572 personnes, par rapport à celui de 2 871 employés au 31 décembre 1998. La quasi-totalité de l'accroissement du personnel en 1999 avait trait aux services à la clientèle avec 363 nouveaux employés au service à la clientèle et 130 nouveaux employés au service des ventes et de la commercialisation.



* Avant la provision pour la restructuration et les dévaluations d'éléments d'actif et l'amortissement.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 401,0 millions de dollars en 1999, en hausse de 99,7 millions de dollars ou 33,1 % par rapport à celles de 301,3 millions de dollars en 1998. De ce total, une tranche de 57 % a servi à l'expansion de la capacité du réseau cellulaire, à la nouvelle couverture, à l'augmentation de la puissance des signaux dans les régions desservies, à l'expansion et la mise à jour du réseau mobile de transmission de données avec commutation par paquets Mobitex et à de nouveaux produits et services. La tranche résiduelle de 43 % a été consacrée aux dépenses en immobilisations générales, principalement le nouveau système de facturation et de service à la clientèle mis en place en 1998 et le programme de conformité à l'an 2000. D'autres dépenses étaient liées aux installations, y compris l'expansion des centres d'appel.

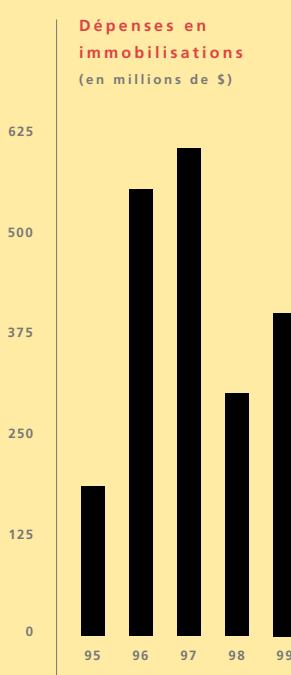
Environ 50 % des dépenses de 230 millions de dollars engagées à l'égard du réseau en 1999 ont porté sur l'amélioration de la capacité, y compris l'élargissement de la bande des sites existants à 1,9 GHz. Une autre tranche de 22 % a servi à la construction de sites intercalaires et à l'optimisation du réseau pour améliorer la qualité de la transmission des signaux vocaux dans les régions desservies. Un total de 83 nouveaux sites cellulaires ont été ajoutés en 1999 pour augmenter la couverture, améliorer la capacité et accroître la qualité de la transmission des signaux vocaux dans les régions desservies. En établissant ces sites supplémentaires, Rogers Communications sans fil a continué de construire l'infrastructure cellulaire requise pour augmenter rapidement et à faible coût sa capacité, en ajoutant simplement d'autres canaux dans la plupart des cas. De cette manière, la Société s'assure d'avoir la capacité tampon nécessaire qui lui permettra de composer avec une augmentation du nombre d'abonnés plus forte que celle prévue ou une plus grande utilisation de son réseau dans un marché très concurrentiel.

À la fin de l'exercice 1999, la couverture totale de Rogers Communications sans fil s'établissait à 93 % de la population canadienne, et celle numérique, à 82 %. La direction est d'avis que sa vaste couverture numérique, la plus importante dans l'industrie, lui permettra de se distinguer de plus en plus de ses concurrents puisque la fonctionnalité du réseau numérique sans fil augmentera afin d'inclure certaines fonctions améliorées qui ne sont disponibles qu'en mode numérique.

Les dépenses en immobilisations prévues de Rogers Communications sans fil s'élèveront à environ 450 millions de dollars en 2000, dont environ 69 % pour l'expansion du réseau. Une tranche d'à peu près 73 % de ce montant sera affectée à l'amélioration de la capacité du réseau numérique (y compris l'élargissement continu de la bande des sites existants à 1,9 GHz dans les principaux centres urbains du Canada) et la construction de sites intercalaires pour accroître la qualité de la transmission des signaux vocaux et améliorer la couverture transportable.

Les investissements faits actuellement par Rogers Communications sans fil dans l'infrastructure faciliteront la mise en œuvre des capacités de troisième génération, qui comprendront la transmission à haute vitesse de données avec commutation par paquets conformément aux normes de l'Union internationale des télécommunications. Ces capacités permettront d'offrir un large éventail de services sans fil de pointe, y compris la diffusion en temps réel, l'accès Internet à haute vitesse sans fil et l'expansion des systèmes d'information des entreprises sur larges bandes supérieures dans l'environnement mobile sans fil. En 2000, Rogers Communications sans fil prévoit lancer le protocole d'accès sans fil, soit une capacité d'accès aux données sans fil fondée sur ce protocole, à l'échelle de son réseau numérique national, dans le but de fournir une gamme élargie de services d'information, y compris l'accès Internet. Ces services seront offerts aux utilisateurs de téléphones SCP numériques et de matériel de transmission de données Mobitex.

L'autre tranche de 31 % des dépenses en immobilisations prévues en 2000 sera consacrée surtout à la technologie de l'information, dont 56 millions de dollars pour la mise en œuvre du nouveau système de facturation et de service à la clientèle, qui sera entièrement opérationnel en 2000.



B. Risques et incertitudes d'exploitation

La venue de nouveaux fournisseurs et la forte concurrence ont entraîné la réduction des tarifs des SCP numériques et des services cellulaires au Canada, tarifs qui figurent parmi les plus bas du monde industrialisé. Rogers Communications sans fil ne peut prédire si la baisse des tarifs se poursuivra en 2000. Elle prévoit que sa grille tarifaire actuelle sera modifiée, étant donné que de nouveaux forfaits moins coûteux sont offerts aux clients à l'échéance de leurs contrats.

La Société ne peut déterminer l'incidence qu'auront les nouveaux services sans fil et la chute des tarifs sur la croissance générale du marché. Elle entend livrer une concurrence vigoureuse dans tous les segments et sur tous les marchés en faisant valoir la force de ses réseaux numérique et analogique, la notoriété de ses marques et sa grande capacité de distribution.

En 1998, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a ouvert une instance afin d'étudier la possibilité d'exiger le paiement de charges mensuelles par les télécommunicateurs sans fil pour la prestation du service 9-1-1. Le cas échéant, une charge mensuelle par numéro de téléphone cellulaire serait imposée par province. À la lumière de l'importance des charges, les télécommunicateurs sans fil pourraient devoir passer celles-ci directement aux clients. Le coût pour Rogers Communications sans fil pourrait s'établir à environ 3 millions de dollars par exercice.

À l'heure actuelle, seuls les fournisseurs de services interurbains (y compris les fournisseurs de services cellulaires) doivent verser des cotisations pour subventionner les coûts du service local. Toutefois, le CRTC a entrepris de réévaluer le régime actuel de cotisation, y compris les types de services qui devraient être assujettis à ces prélèvements. Une modification de l'étendue du régime de cotisation pourrait influer de manière importante sur les montants que Rogers Communications sans fil doit contribuer au service local de base.

En novembre 1999, Industrie Canada a annoncé qu'il délivrerait des licences visant des fréquences supplémentaires de 40 MHz du spectre des SCP numériques dans la bande de 1,9 GHz d'ici l'automne 2000 par le biais d'une vente aux enchères à laquelle Rogers Communications sans fil entend participer. Industrie Canada a lancé un processus de consultation sur la politique et les procédures appropriées à cette vente, y compris les restrictions limitant la participation des titulaires actuels de licences pour la prestation de SCP numériques à l'échelle nationale et régionale et celle de nouveaux fournisseurs éventuels. Il s'agira de la première vente aux enchères du spectre à laquelle Rogers Communications sans fil participera. Industrie Canada a également indiqué que d'autres licences visant le spectre des SCP numériques pourraient être délivrées en 2001 ou au moment opportun. Il est prévu que la plupart des répartitions futures du spectre se feront par le biais de ventes aux enchères.

Rogers Communications sans fil pourrait choisir de devenir un exploitant de centraux urbains concurrentiel à l'échelle nationale ou sur une base de central par central. Même si de telles activités pourraient influer favorablement sur les produits, certaines exigences devraient être satisfaites, ce qui occasionnerait des charges supplémentaires, dont les sorties de fonds requises pour l'égalité d'accès et la transférabilité des numéros locaux, qui pourraient entraîner la diminution des produits tirés des services interurbains et la hausse du taux de roulement des abonnés.

Depuis 1996, avec l'entrée de nouveaux concurrents américains sur le marché canadien, les services de messagerie de Rogers Communications sans fil ont dû composer avec une hausse de la concurrence et une baisse des tarifs. La Société est d'avis qu'elle pourra tirer avantage de l'expansion du marché suscité par l'intensification de la concurrence à l'aide de son vaste réseau national et de sa distribution à grande échelle. Toutefois, les pressions à la baisse sur les tarifs et les marges se poursuivront.

C. Situation financière – Liquidités et ressources en capital

En 1999, Rogers Communications sans fil a essuyé une perte de 35,8 millions de dollars, par rapport à une perte de 78,6 millions de dollars en 1998. Au cours de 1999, l'écart de caisse négatif de la Société (c'est-à-dire ses rentrées de fonds liées à l'exploitation après la variation du fonds de roulement moins les dépenses en immobilisations et les investissements) a baissé pour s'établir à 154,8 millions de dollars, comparativement à 50,4 millions de dollars en 1998. La Société a comblé cet écart en cours d'exercice par l'émission de capital-actions de 966,1 millions de dollars.

En 2000, Rogers Communications sans fil prévoit une croissance du bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, une augmentation des dépenses en immobilisations et une baisse des intérêts débiteurs par rapport à ceux de 1999. Elle ne prévoit pas générer d'écart de caisse positif en 2000. Elle s'attend à ce que les rentrées de fonds liées à l'exploitation et des emprunts supplémentaires, contractés aux termes de sa facilité de crédit bancaire, répondent aux exigences de financement de la Société jusqu'en 2002. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés pour obtenir de l'information sur la dette à long terme de la Société, y compris sur la facilité de crédit bancaire.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation avant la variation du fonds de roulement de la Société (c'est-à-dire la perte, contrebalancée par l'ajout de toutes les provisions spéciales et des autres éléments hors caisse comme l'amortissement) ont augmenté pour s'établir à 319,0 millions de dollars en 1999, par rapport à 195,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. En ajoutant l'excédent du fonds de roulement de 53,1 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice, les fonds provenant de l'exploitation ont totalisé 265,9 millions de dollars. Ces fonds, combinés à une baisse des emprunts intersociétés de 287,0 millions de dollars obtenus de Rogers Communications Inc. (« RCI »), au remboursement des emprunts de 527,2 millions de dollars contractés auprès de tiers et à l'émission de 966,1 millions de dollars en capital-actions, ont permis à la Société de disposer d'une somme de 417,8 millions de dollars qui a servi principalement à l'acquisition d'immobilisations d'un montant net de 401,0 millions de dollars.

L'endettement total de la Société, y compris les montants remboursables à RCI, a diminué de 823,6 millions de dollars en 1999 pour s'établir à 1 413,8 millions de dollars. Cette variation de 823,6 millions de dollars reflète une diminution de 287,0 millions de dollars des emprunts intersociétés et la réduction nette de 536,6 millions de dollars des emprunts contractés auprès de tiers. Il y a lieu de se reporter aux notes 7 et 8 afférentes aux états financiers consolidés pour obtenir plus de renseignements sur la dette à long terme de 1 413,8 millions de dollars en cours au 31 décembre 1999.

Les remboursements que Rogers Communications sans fil doit effectuer sur ses emprunts auprès de tiers sont minimes, ne totalisant que 4,2 millions de dollars pour la période de cinq ans allant de 2000 à 2004 inclusivement.

Financement

En août 1999, la Société a émis à AT&T et à BT des actions privilégiées convertibles en 15 334 453 actions à droit de vote multiple de catégorie A et 12 443 324 actions à droit de vote restreint de catégorie B de la Société, donnant lieu à un produit de 957,7 millions de dollars pour Rogers Communications sans fil (se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés pour plus de détails sur l'investissement fait par AT&T et BT). La quasi-totalité du produit de l'opération AT&T/BT a servi à rembourser les billets intersociétés à payer à RCI et à racheter par le biais d'opérations sur le marché libre 275,8 millions de dollars US de billets et de débentures libellés en dollars US. En raison du rachat de titres d'emprunt à long terme libellés en dollars US, la Société a payé une prime de remboursement anticipé de 36,4 millions de dollars, a inscrit un gain découlant de la renégociation de certains contrats d'échange combinés d'intérêts et de devises de 2,0 millions de dollars et a radié une perte de change reportée de 28,1 millions de dollars et des frais de financement reportés de 6,8 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte sur le remboursement de 69,3 millions de dollars.

La dette à long terme de la Société a totalisé 1,41 milliard de dollars au 31 décembre 1999. La Société dispose d'une facilité de crédit bancaire à long terme, garantie, renouvelable et dégressive, de 800 millions de dollars qui a été obtenue auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes. Elle a également accès à une marge de crédit d'exploitation garantie de 10,0 millions de dollars que lui a consentie une banque à charte canadienne. L'accès à la facilité de crédit de la Société, de laquelle aucune somme n'avait été prélevée au 31 décembre 1999, est fonction de certains ratios d'endettement par rapport aux rentrées de fonds liées à l'exploitation. Selon les clauses restrictives les plus contraignantes de cette facilité et des actes de fiducie portant sur ses titres émis dans le public, la Société aurait pu, au 31 décembre 1999, emprunter à long terme 784,5 millions de dollars de plus, somme qui aurait été prélevée en totalité sur sa facilité de crédit bancaire. De tous les instruments d'emprunt de la Société, c'est la convention bancaire qui, en général, impose les clauses restrictives, les ratios de maintien et les restrictions sur les ventes d'éléments d'actif et les distributions aux actionnaires les plus stricts. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés pour obtenir d'autres renseignements à ce sujet.

La Société prévoit que les fonds provenant de l'exploitation, ainsi que les emprunts supplémentaires disponibles aux termes de sa facilité de crédit bancaire, lui procureront suffisamment de ressources financières jusqu'en 2002.

D. Instruments financiers

Gestion des taux d'intérêt et des taux de change

La Société gère le risque lié aux variations des taux d'intérêt et à la fluctuation des taux de change du dollar américain par le biais de contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises ou « swaps ». Afin d'atténuer le risque qu'une contrepartie manque à ses engagements, la Société évalue la solvabilité des contreparties aux contrats de troc. Actuellement, ces dernières sont toutes des institutions financières auxquelles Standard & Poor's (ou l'équivalent) a accordé une cote variant de A+ à AA-.

Au 31 décembre 1999, 64,6 % de la dette à long terme consolidée de la Société portait intérêt à des taux fixes, une baisse par rapport à 70,4 % au 31 décembre 1998, essentiellement en raison du remboursement en 1999 d'une tranche de 275,8 millions de dollars US de la dette portant intérêt à taux fixe. Le taux d'intérêt moyen pondéré pour le total de la dette à long terme était de 8,4 % par année au 31 décembre 1999 (soit 8,9 % par année sur la tranche à taux fixe et 7,4 % par année sur la tranche à taux flottant) pour une durée moyenne pondérée d'environ neuf ans. À l'heure actuelle, la direction est à l'aise avec cette situation.

L'engagement d'une dette libellée en dollars US a pour effet d'exposer la Société à un risque important lié au taux de change étant donné que les produits et l'actif de la Société sont presque exclusivement libellés en dollars canadiens. Pour cette raison, la Société a établi, il y a plusieurs années, une couverture cible d'environ 50 % pour le risque lié au change, en utilisant des contrats de troc de change combiné et, depuis 1997, elle utilise périodiquement des options de change à court terme. Au 31 décembre 1999, la dette à long terme de la Société libellée en dollars US s'élevait à 899,2 millions de dollars. Au 31 décembre 1999, environ 55,1 % de la dette à long terme de la Société de 495,1 millions de dollars US, étaient couverts à l'égard du taux de change, en hausse par rapport à 42,1 % au 31 décembre 1998. La hausse du pourcentage de couverture de la dette de la Société libellée en dollars US à l'égard du taux de change découle du maintien de la totalité de ses contrats de troc de change combiné malgré le remboursement d'environ 275,8 millions de dollars US de sa dette libellée en dollars US en 1999.

À l'heure actuelle, la direction est satisfaite de sa position de couverture étant donné qu'aucun remboursement de capital important, non couvert, libellé en dollars US, n'est exigible avant 2007. La direction réévalue constamment ses stratégies de couverture.

Les contrats de troc combiné de change ont pour effet de convertir l'obligation pour le service de la dette libellée en dollars US d'un montant de 495,1 millions de dollars US en une dette libellée en dollars canadiens, à un taux de change moyen de 1,3000 \$ CA pour 1,00 \$ US. La Société fait ce calcul sur la tranche non couverte de sa dette libellée en dollars US et chaque variation de 1 cent entre le dollar canadien et le dollar US entraîne une variation du montant en capital de la dette et des intérêts débiteurs annuels respectivement de 4,0 millions de dollars CA et 0,4 million de dollars CA, ce qui donne lieu à une variation d'environ 0,7 cent pour le bénéfice consolidé par action. Le tableau suivant résume l'incidence des fluctuations du taux de change sur la portion non couverte de la dette en dollars US de la Société ainsi que les variations du montant en capital de sa dette, de ses intérêts débiteurs et de son bénéfice par action qui en résultent.

Fluctuation du \$CA par rapport au \$US ¹	Variation des montants en capital de la dette (en millions de dollars)	Variation des intérêts débiteurs (en millions de dollars)	Bénéfice par action ²
1 cent	4,0 \$	0,4 \$	0,8 cent
3 cents	12,1	1,1	2,4 cents
5 cents	20,2	1,8	3,9 cents
10 cents	40,4	3,6	7,8 cents

¹ Équivalent en dollars canadiens de la dette en dollars US non couverte, si le dollar US coûte 1¢ CA de plus.

² En présumant qu'il n'y a pas d'incidence fiscale. Comprend l'incidence des intérêts et l'amortissement de la variation des montants en capital qui se ferait sur la durée résiduelle estimative de la dette non couverte, soit environ 9,0 ans.

Mise en garde ayant trait aux renseignements prospectifs

L'analyse par la direction qui précède présente des renseignements prospectifs comportant des risques et des incertitudes. Ces renseignements paraissent, mais ne se limitent pas, aux rubriques mentionnées ci-après : « Satisfaction et fidélisation de la clientèle », qui décrit les programmes visant à améliorer la satisfaction de la clientèle, « Ventes et commercialisation », qui décrit les programmes visant à améliorer les réseaux de distribution, « Charges d'exploitation », qui décrit les programmes de compression des coûts, « Dépenses en immobilisations », qui décrit les dépenses en immobilisations prévues pour 2000, « Risques et incertitudes d'exploitation », qui décrit certains risques et incertitudes liés à l'exploitation auxquels fait face la Société et « Financement », qui décrit certains résultats et les liquidités prévus pour 2000 et les exercices suivants. La Société met le lecteur en garde du fait que son rendement futur réel sera touché par de nombreux facteurs, notamment les modifications d'ordre technologique qui pourraient avoir une incidence sur les dépenses en immobilisations et les résultats d'exploitation de la Société, les modifications apportées à la réglementation qui pourraient toucher la stratégie de concurrence de la Société et des facteurs liés à la concurrence qui pourraient modifier le montant des dépenses en immobilisations et le moment auquel la Société devra engager ces dépenses, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les produits et les résultats d'exploitation que la Société prévoit obtenir. Plusieurs de ces facteurs échappent au contrôle de la Société et, par conséquent, il pourrait y avoir un écart important entre les événements futurs et les prévisions actuelles de la Société. La Société désire avertir le lecteur de ne pas se fier de manière indue à ces renseignements prospectifs qui ne valent que pour la date à laquelle ils ont été faits.

renseignements sur les actions ordinaires

Cours des actions et volume des opérations – Bourse de Toronto (RCM.B – actions à droit de vote restreint) – \$CA

Exercices terminés en		Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total de l'exercice
Décembre 1995	Haut	41,50 \$	35,88 \$	35,50 \$	36,13 \$	41,50 \$
	Bas	35,13 \$	30,50 \$	31,13 \$	27,38 \$	27,38 \$
	Clôture	35,50 \$	33,00 \$	32,88 \$	36,00 \$	36,00 \$
	Volume (en milliers)	2 710	3 882	1 481	3 696	11 769
Décembre 1996	Haut	37,75 \$	36,80 \$	32,50 \$	33,00 \$	37,75 \$
	Bas	30,75 \$	31,35 \$	26,70 \$	26,05 \$	26,05 \$
	Clôture	32,50 \$	32,25 \$	26,70 \$	27,15 \$	27,15 \$
	Volume (en milliers)	1 869	5 088	2 036	2 747	11 740
Décembre 1997	Haut	30,00 \$	27,80 \$	30,00 \$	25,25 \$	30,00 \$
	Bas	22,50 \$	23,10 \$	24,15 \$	12,70 \$	12,70 \$
	Clôture	25,60 \$	26,00 \$	24,30 \$	13,10 \$	13,10 \$
	Volume (en milliers)	2 477	3 931	1 961	3 300	11 669
Décembre 1998	Haut	17,25 \$	19,50 \$	21,65 \$	20,50 \$	21,65 \$
	Bas	9,25 \$	14,60 \$	11,00 \$	11,50 \$	9,25 \$
	Clôture	16,00 \$	18,25 \$	11,50 \$	18,50 \$	18,50 \$
	Volume (en milliers)	3 737	2 290	1 759	862	8 648
Décembre 1999	Haut	29,50 \$	30,00 \$	37,00 \$	55,70 \$	55,70 \$
	Bas	19,00 \$	23,50 \$	24,00 \$	34,00 \$	19,00 \$
	Clôture	27,05 \$	24,25 \$	34,70 \$	52,65 \$	52,65 \$
	Volume (en milliers)	3 141	2 644	6 799	4 168	16 752

Cours des actions et volume des opérations – Bourse de New York (RCN – actions à droit de vote restreint) – \$US

Exercices terminés en		Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Total de l'exercice
Décembre 1996 ¹	Haut	27,75 \$	27,00 \$	23,25 \$	24,25 \$	27,75 \$
	Bas	22,38 \$	23,00 \$	19,63 \$	19,00 \$	19,00 \$
	Clôture	24,00 \$	23,38 \$	19,75 \$	19,38 \$	19,38 \$
	Volume (en milliers)	2 163	1 019	1 159	622	4 963
Décembre 1997	Haut	22,25 \$	20,00 \$	21,75 \$	18,25 \$	22,25 \$
	Bas	16,50 \$	16,37 \$	17,31 \$	9,00 \$	9,00 \$
	Clôture	18,37 \$	18,93 \$	17,68 \$	9,31 \$	9,31 \$
	Volume (en milliers)	3 401	915	208	1 174	5 698
Décembre 1998	Haut	12,38 \$	13,50 \$	14,00 \$	13,75 \$	14,00 \$
	Bas	7,13 \$	10,69 \$	7,06 \$	7,19 \$	7,06 \$
	Clôture	11,88 \$	12,88 \$	7,69 \$	12,19 \$	12,19 \$
	Volume (en milliers)	1 643	1 308	1 000	872	4 823
Décembre 1999	Haut	19,13 \$	19,63 \$	25,25 \$	37,00 \$	37,00 \$
	Bas	12,50 \$	16,31 \$	16,50 \$	23,94 \$	12,50 \$
	Clôture	18,06 \$	16,44 \$	23,69 \$	36,38 \$	36,38 \$
	Volume (en milliers)	2 084	980	3 388	5 488	11 938

¹ Le premier jour de négociation à la Bourse de New York était le 11 janvier 1996.

principales données statistiques

Exercices terminés les 31 décembre	1999	1998	1997	1996	1995
Données statistiques sur les services cellulaires					
Nombre d'abonnés	2 153 100	1 737 600	1 552 100	1 369 600	1 049 400
Rapport abonnés – population desservie	7,6 %	6,70 %	5,55 %	4,97 %	4,00 %
Produits mensuels moyens par abonné¹	49 \$	54 \$	59 \$	66 \$	73 \$
Frais de vente et de commercialisation par nouvel abonné brut	459 \$	610 \$	752 \$	649 \$	587 \$
Coût d'exploitation mensuel moyen par abonné^{1,2}	15 \$	17 \$	19 \$	21 \$	22 \$
Utilisation mensuelle moyenne par abonné³ (en minutes)	216	202	213	208	168
Taux de roulement mensuel moyen (en %)	1,86 %	1,90 %	1,63 %	1,69 %	2,12 %
Commutateurs	20	20	19	18	17
Sites cellulaires	1 667	1 584	1 462	1 133	862
% des sites cellulaires à technologie numérique	84 %	83 %	81 %	63 %	64 %
Canaux radio	46 406	43 697	41 064	28 561	19 225
Données statistiques sur les services de messagerie et de transmission de données					
Nombre d'abonnés⁴	452 000	256 400	253 600	242 800	201 800
Produits mensuels moyens par abonné¹	12 \$	14 \$	15 \$	18 \$	21 \$
Rapport abonnés – population desservie	1,79 %	1,06 %	1,05 %	0,98 %	1,04 %

¹ Les données sont fondées sur une moyenne de 13 points. Les données statistiques se rapportant aux services cellulaires incluent les services principaux et les services payés d'avance.

² Avant les frais de vente et de commercialisation.

³ Exclut les minutes payées d'avance.

⁴ Comprend les abonnés de Shaw Paging, acquise le 8 novembre 1999.

rétrrospective financière quinquennale

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	1999	1998	1997	1996	1995
Exercices terminés les 31 décembre					
État des résultats					
Total des produits	1 351 723 \$	1 242 925 \$	1 241 329 \$	1 102 854 \$	899 521 \$
Produits tirés des services cellulaires	1 121 666	1 045 388	1 030 254	935 925	757 993
Bénéfice d'exploitation ¹	412 477	385 622	386 458	342 262	306 934
Perte	(35 829)	(78 555)	(378 434)	(67 611)	(42 913)
Perte selon les PCGR aux É.-U.	(39 357)	(188 592)	(412 487)	(55 014)	(43 522)
Marge brute d'autofinancement					
Marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation ²	318 960 \$	195 709 \$	244 568 \$	224 333 \$	191 870 \$
– Selon les PCGR aux É.-U.	318 960	195 709	244 568	224 333	190 940
Dépenses en immobilisations	400 959	301 287	604 675	553 826	185 550
Données par action					
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	103 902	92 957	93 404	93 897	93 894
Perte par action	(0,34)\$	(0,85)\$	(4,05)\$	(0,72)\$	(0,46)\$
Perte par action selon les PCGR aux É.-U.	(0,38)	(2,03)	(4,42)	(0,59)	(0,46)
Marge brute d'autofinancement par action	3,07	2,11	2,62	2,39	2,04
Marge brute d'autofinancement par action selon les PCGR aux É.-U. – non diluée	3,07	2,11	2,62	2,39	2,03
(en milliers de dollars)					
Aux 31 décembre					
Bilan					
Total de l'actif	2 116 617 \$	2 023 813 \$	1 956 126 \$	1 763 917 \$	1 290 710 \$
Immobilisations, montant net	1 778 545	1 643 881	1 601 461	1 320 588	963 171
Écart d'acquisition	12 040	–	–	22 451	23 842
Dette à long terme	1 413 792	2 237 358	2 089 140	1 589 343	1 109 836
Avoir des actionnaires (insuffisance)	307 381	(622 929)	(544 374)	(141 207)	(106 152)

¹ Avant la provision pour la restructuration et les dévaluations d'éléments d'actif et l'amortissement.

² Avant les variations du fonds de roulement.

comparaisons trimestrielles 1999–1998

1999

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
État des résultats				
Produits				
Services cellulaires	301 955 \$	296 250 \$	273 407 \$	250 054 \$
Ventes de matériel	62 155	40 328	40 475	35 309
Services de messagerie et de transmission de données	16 991	12 705	11 232	10 862
Total	381 101 \$	349 283 \$	325 114 \$	296 225 \$
Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement et les éléments inhabituels				
Services cellulaires	91 606 \$	115 099 \$	103 789 \$	90 125 \$
Ventes de matériel, services de messagerie et autres	5 422	2 784	2 090	1 562
Total	97 028	117 883	105 879	91 687
Amortissement	73 519	72 136	71 304	68 499
Bénéfice d'exploitation	23 509	45 747	34 575	23 188
Intérêts débiteurs	30 613	39 511	46 764	46 428
Autres charges (produits)	(26)	263	(107)	12
Perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme	—	69 331	—	—
Impôts sur le revenu	(73 477)	1 272	1 132	1 132
Bénéfice net (perte)	66 399 \$	(64 630)\$	(13 214)\$	(24 384)\$
Perte par action	0,64 \$	(0,61)\$	(0,14)\$	(0,26)\$
Bénéfice net (perte) – selon les PCGR aux É.-U.	22 858 \$	(52 851)\$	5 044 \$	(14 408)\$
Perte par action – selon les PCGR aux É.-U.	0,22 \$	(0,50)\$	0,05 \$	(0,15)\$
Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement et les éléments inhabituels, marge exprimée en % :				
Services cellulaires	30,3 %	38,9 %	38,0 %	36,0 %
Ventes de matériel, services de messagerie et autres	6,9 %	5,2 %	4,0 %	3,4 %
Total	25,5 %	33,7 %	32,6 %	31,0 %
Marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation¹				
Dépenses en immobilisations	139 918 \$	76 837 \$	58 090 \$	44 115 \$
Dette à long terme	142 152	89 313	80 656	88 839
Nombre d'abonnés aux services cellulaires	1 413 792	1 425 407	2 316 727	2 231 208
Nombre d'abonnés aux services de messagerie et de transmission de données	2 153 100	2 008 700	1 909 700	1 800 300
452 000	288 200	270 500	259 700	

¹ La marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation est présentée avant les variations du fonds de roulement.

1998

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
État des résultats				
Produits				
Services cellulaires	264 591 \$	266 648 \$	264 688 \$	249 461 \$
Ventes de matériel	47 814	37 285	29 676	35 864
Services de messagerie et de transmission de données	11 703	11 654	11 803	11 738
Total	324 108 \$	315 587 \$	306 167 \$	297 063 \$
Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement et les éléments inhabituels				
Services cellulaires	87 575 \$	106 205 \$	101 208 \$	84 283 \$
Ventes de matériel, services de messagerie et autres	1 346	1 288	1 838	1 879
Total	88 921	107 493	103 046	86 162
Amortissement	74 502	72 116	65 138	62 508
Bénéfice d'exploitation	14 419	35 377	37 908	23 654
Intérêts débiteurs	48 188	48 495	46 540	42 203
Autres charges (produits)	(1 686)	1 099	527	18
Perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme				
—	—	—	—	—
Impôts sur le revenu	1 133	1 132	1 132	1 132
Bénéfice net (perte)	(33 216)\$	(15 349)\$	(10 291) \$	(19 699)\$
Perte par action	(0,36)\$	(0,17)\$	(0,11)\$	(0,21)\$
Bénéfice net (perte) – selon les PCGR aux É.-U.	(57 176)\$	(60 272)\$	(57 319)\$	(13 825)\$
Perte par action – selon les PCGR aux É.-U.	(0,61)\$	(0,65)\$	(0,62)\$	(0,15)\$
Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement et les éléments inhabituels, marge exprimée en % :				
Services cellulaires	33,1 %	39,8 %	38,2 %	33,8 %
Ventes de matériel, services de messagerie et autres	2,3 %	2,6 %	4,4 %	3,9 %
Total	27,4 %	34,1 %	33,7 %	29,0 %
Marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation¹				
Dépenses en immobilisations	41 286 \$	56 767 \$	54 847 \$	42 809 \$
Dette à long terme	86 975	67 775	81 457	65 080
Nombre d'abonnés aux services cellulaires	1 737 600	1 634 300	1 590 300	1 565 500
Nombre d'abonnés aux services de messagerie et de transmission de données	256 400	249 900	248 800	249 800

¹ La marge brute d'autofinancement liée à l'exploitation est présentée avant les variations du fonds de roulement.

états consolidés des résultats

(en milliers de dollars, sauf les données par action)
Exercices terminés les 31 décembre 1999 et 1998

	1999	1998
Produits (note 10)	1 351 723 \$	1 242 925 \$
Charges d'exploitation, frais généraux et administratifs	929 395	847 783
Honoraires de gestion (note 13 b))	9 851	9 520
Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement	412 477	385 622
Amortissement	285 458	274 264
Bénéfice d'exploitation	127 019	111 358
Intérêts débiteurs (créditeurs)		
Dette à long terme	153 772	170 379
Billets à payer à Rogers Communications Inc.	11 347	14 749
Autres	(1 803)	298
Perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme (note 7 g))	69 331	—
Autres charges (produits)	142	(42)
	232 789	185 384
Perte avant les impôts sur le revenu	(105 770)	(74 026)
Impôts sur le revenu (recouvrement) (note 11)	(69 941)	4 529
Perte de l'exercice	(35 829)\$	(78 555)\$
Perte par action	(0,34)\$	(0,85)\$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple de catégorie A, d'actions à droit de vote restreint de catégorie B et d'actions équivalant à des actions privilégiées (en milliers)	103 902	92 957

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

é **tats consolidés des flux de trésorerie**

(en milliers de dollars)
Exercices terminés les 31 décembre 1999 et 1998

1999

1998

Rentrée(s) (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Exploitation		
Perte de l'exercice	(35 829)\$	(78 555)\$
Redressements pour rapprocher le résultat net aux flux de trésorerie nets liés à l'exploitation :		
Amortissement	285 458	274 264
Perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme	69 331	—
	318 960	195 709
Évolution des éléments suivants :		
Comptes clients	(23 400)	55 636
Autres éléments d'actif	(6 312)	(7 325)
Comptes fournisseurs, charges à payer et produits comptabilisés d'avance	(12 698)	(3 093)
Sommes à payer à la société mère et aux sociétés affiliées ou à recevoir de ces sociétés, montant net	(10 668)	9 919
	265 882	250 846
Financement		
Émission (remboursement) de billets à payer à		
Rogers Communications Inc., montant net (note 8)	(287 000)	62 500
Émission de titres d'emprunt à long terme	237 000	1 000
Remboursement de la dette à long terme	(764 244)	(4 172)
Frais de financement engagés	—	(85)
Émission de capital-actions	966 139	—
	151 895	59 243
Investissement		
Nouvelles immobilisations	(400 959)	(301 287)
Acquisition d'une entreprise (note 3)	(19 750)	—
	(420 709)	(301 287)
Augmentation (diminution) des liquidités et quasi-liquidités		
Insuffisance des liquidités, au début de l'exercice	(2 932)	8 802
Insuffisance des liquidités, à la fin de l'exercice	(5 779)	(14 581)
	(8 711)\$	(5 779)\$
Renseignements supplémentaires :		
Intérêts versés	170 597 \$	184 503 \$
Impôts sur le revenu versés	10 214	8 578

Les liquidités et les quasi-liquidités (insuffisance) s'entendent de l'encaisse, moins les avances bancaires. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

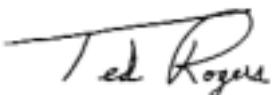
bilans consolidés

(en milliers de dollars)
Aux 31 décembre 1999 et 1998

	1999	1998
Actif		
Immobilisations (note 4)	1 778 545 \$	1 643 881 \$
Écart d'acquisition	12 040	—
Comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 39 013 \$ (45 314 \$ en 1998)	179 045	154 342
Sommes à recevoir de la société mère et des sociétés affiliées (note 13 a))	514	—
Charges reportées (note 5)	75 124	158 563
Autres éléments d'actif (note 6)	71 349	67 027
	2 116 617 \$	2 023 813 \$
Passif et avoir des actionnaires (insuffisance)		
Passif		
Avances bancaires provenant des chèques en circulation	8 711 \$	5 779 \$
Dette à long terme (note 7)	1 413 792	1 950 358
Billets à payer à Rogers Communications Inc. (note 8)	—	287 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	325,474	346 567
Sommes à payer à la société mère et aux sociétés affiliées (note 13 a))	—	10 154
Produits comptabilisés d'avance	61 259	46 884
	1 809 236	2 646 742
Avoir des actionnaires (insuffisance)		
Capital-actions (note 9)	1 447 797	449 158
Bons de souscription (note 9 c))	—	32 500
Déficit	(1 140 416)	(1 104 587)
	307 381	(622 929)
	2 116 617 \$	2 023 813 \$
Engagements (note 15)		
Passif éventuel (note 16)		
Différences entre les conventions comptables canadiennes et américaines (note 17)		

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Ted Rogers
Administrateur



Charles E. Hoffman
Administrateur

états consolidés du déficit

(en milliers de dollars)
Exercices terminés les 31 décembre 1999 et 1998

	1999	1998
Déficit, au début de l'exercice	1 104 587 \$	1 026 032 \$
Perte de l'exercice	35 829	78 555
Déficit, à la fin de l'exercice	1 140 416 \$	1 104 587 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Rogers Cantel Mobile Communications Inc. aux 31 décembre 1999 et 1998 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 1999 et 1998 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principes comptables généralement reconnus au Canada diffèrent à certains égards de ceux qui sont en vigueur aux États-Unis (note 17).



KPMG s.r.l. Comptables agréés
Toronto, Canada

Le 21 janvier 2000

notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 1999 et 1998

1. Nature de l'entreprise

Rogers Cantel Mobile Communications Inc. (la « Société ») est une société ouverte détenue directement et indirectement à 51,4 % (81,0 % en 1998) par Rogers Communications Inc. (« RCI »).

La Société offre, à l'échelle nationale, des services de communications personnelles (« SCP ») numériques, des services analogiques de téléphonie cellulaire, des services de messagerie et de communication sans fil. Les activités de téléphonie cellulaire et des SCP sont menées en vertu de licences accordées par Industrie Canada et qui sont renouvelables en 2001.

2. Principales conventions comptables

a. Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de toutes ses filiales. Les opérations et soldes intersociétés sont éliminés de la consolidation.

En date du 13 janvier 2000, Rogers Cantel Inc., filiale en propriété exclusive de la Société, a changé sa dénomination pour adopter celle de Rogers Communications sans fil Inc.

b. Convention en matière de capitalisation

Les immobilisations sont inscrites au prix d'acquisition. Pendant la construction du réseau, les coûts directs plus une partie des frais généraux sont capitalisés. Les charges relatives aux réparations et à l'entretien sont imputées à l'exploitation au moment où elles sont engagées.

c. Amortissement

Les immobilisations sont amorties annuellement sur leur durée utile estimative comme suit :

Élément d'actif	Méthode	Taux
Bâtiments	Dégressive	5 %
Matériel des réseaux	Linéaire	6⅔ % à 25 %
Équipement du réseau de stations radio fixes	Linéaire	12½ %
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	25 % et 33⅓ %
Mobilier, agencements et matériel de bureau	Dégressive	20 %
Améliorations locatives	Linéaire, sur la durée du bail	
Autres pièces de matériel	Essentiellement linéaire	20 % à 33⅓ %

d. Écart d'acquisition

La Société amortit l'écart d'acquisition lié à ses activités de téléappel selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. L'amortissement de l'écart d'acquisition pour 1999 s'est élevé à 415 000 \$ (néant en 1998).

La Société revoit périodiquement la valeur comptable de l'écart d'acquisition afin d'établir s'il y a eu baisse de valeur. La Société évalue la baisse de valeur éventuelle de l'écart d'acquisition en comparant la valeur comptable à la valeur non actualisée du bénéfice d'exploitation futur prévu, avant l'amortissement, les intérêts et les impôts sur le revenu. En se fondant sur sa revue, la Société est d'avis qu'il n'y a pas eu à ce jour de baisse de la valeur comptable de l'écart d'acquisition.

e. Coûts d'acquisition des abonnés

La Société passe en charges les commissions, le coût du matériel et les autres coûts connexes liés aux nouveaux abonnés, au moment de la mise en service.

f. Opérations conclues en devises

La dette à long terme libellée en dollars US est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice ou au taux de change de couverture lorsque des contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises sont en vigueur. Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion de cette dette à long terme sont reportés et amortis linéairement sur la durée résiduelle de la dette. Tous les autres gains ou pertes de change sont compris dans les résultats.

g. Instruments financiers

La Société a recours à des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ces instruments comprennent des contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises, des contrats de troc de taux d'intérêt et, à l'occasion, des contrats d'options sur devises et des contrats de change à terme. Ces instruments ne sont utilisés que pour la gestion des risques, et ils sont désignés comme couverture d'instruments d'emprunt précis. La Société comptabilise ces instruments financiers à titre de couverture et, par conséquent, leur valeur comptable n'est pas rajustée pour refléter leur valeur marchande actuelle. Le montant net des encaissements ou des décaissements liés aux intérêts sur les instruments financiers est comptabilisé au poste « Intérêts débiteurs » selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au moment du changement de vocation d'un instrument financier dérivé ou de sa modification, sa valeur comptable est ramenée à la juste valeur marchande. Si l'instrument d'emprunt connexe qui a fait l'objet d'une couverture a été remboursé, le gain ou la perte est alors inscrit comme élément du gain ou de la perte réalisé au remboursement de l'instrument d'emprunt; autrement, le gain ou la perte est reporté et amorti sur la durée résiduelle de l'instrument d'origine.

h. Charges reportées

Les charges liées à l'obtention de financement bancaire ou de financement par emprunt d'autres sources sont reportées et amorties linéairement sur la durée réelle de l'emprunt auquel elles se rapportent.

i. Impôts sur le revenu

La Société comptabilise sa charge d'impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt. Les impôts reportés qui résultent de la déduction, aux fins fiscales, de montants différents de ceux inscrits aux comptes sont imputés à l'exploitation courante et comptabilisés au bilan consolidé à titre d'impôts sur le revenu reportés. Les écarts temporaires s'expliquent principalement par le fait que l'amortissement aux fins fiscales est supérieur à l'amortissement aux fins comptables, et que certains frais sont capitalisés aux fins comptables, mais imputés à l'exercice aux fins fiscales. Cette méthode exige aussi la constatation d'avantages fiscaux futurs, comme les pertes d'exploitation, dans la mesure où des passifs d'impôts reportés ont été comptabilisés.

j. Produits comptabilisés d'avance

Les produits comptabilisés d'avance comprennent les dépôts des abonnés et les montants reçus de ces derniers à l'égard de services qui seront rendus au cours de périodes ultérieures.

k. Régimes de retraite

Les charges relatives aux régimes de retraite se composent de la somme a) des coûts calculés par évaluations actuarielles des prestations de retraite à l'égard des services de l'exercice courant, b) des intérêts théoriques sur tout excédent de capitalisation et c) de l'amortissement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés i) de l'excédent de capitalisation au début de l'exercice et ii) des gains ou des pertes actuariels survenus au cours de l'exercice.

l. Information sectorielle

La Société considère ses activités de services cellulaires, y compris les services analogiques et les SCP numériques, comme un seul secteur d'activité. Les activités de messagerie et autres ne sont pas suffisamment importantes pour être considérées comme des secteurs d'activité sur lesquels il y aurait lieu de présenter des renseignements distincts. L'ensemble des principales activités de la Société sont menées au Canada.

m. Rémunération en actions

La Société offre à ses employés et administrateurs un régime d'options d'achat d'actions. Toutes les options d'achat d'actions émises aux termes de ce régime ont un prix de levée égal à la juste valeur marchande des actions avec droit de vote restreint de catégorie B sous-jacentes à la date de l'octroi. Par conséquent, aucune charge de rémunération n'est inscrite au moment de l'octroi de ces options, aux termes du régime. La Société offre également à ses employés un régime d'achat d'actions. La charge de rémunération est inscrite à l'égard du régime d'achat d'actions des employés, à concurrence de l'escompte offert aux employés par rapport au cours du marché à la date d'émission. La contrepartie versée par les employés au moment de la levée des options d'achat d'actions ou de l'achat d'actions est inscrite à titre de capital-actions. Le régime d'options d'achat d'actions et le régime d'achat d'actions sont décrits aux notes 9 a) et b).

n. État des flux de trésorerie

En date du 1^{er} janvier 1999, la Société a adopté les nouvelles exigences en matière de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») pour les états des flux de trésorerie. Selon ces nouvelles exigences, l'état consolidé des flux de trésorerie donne des renseignements sur les variations des liquidités et des quasi-liquidités et classe les flux de trésorerie découlant, au cours de l'exercice, des activités d'exploitation, de financement et d'investissement. Auparavant, la Société présentait un état consolidé de l'évolution de la situation financière qui donnait des renseignements dont le classement était similaire à celui du nouvel état des flux de trésorerie, sauf que les opérations hors caisse étaient incluses à l'état consolidé de l'évolution de la situation financière.

o. Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents des estimations.

3. Acquisition

Le 8 novembre 1999, la Société a fait l'acquisition des éléments d'actif nets d'une entreprise de télé-appel pour une contrepartie au comptant de 19 750 000 \$, qui comprend les frais d'acquisition de 150 000 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple, et les résultats d'exploitation de la société acquise ont été inclus dans les résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

Les éléments d'actif nets acquis, présentés à leur juste valeur, sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
Écart d'acquisition	12 455 \$
Immobilisations	7 524
Autres	1 792
	21 771
Passif	2 021
	19 750 \$

4. Immobilisations

(en milliers de dollars)	1999	1998
Terrains et bâtiments	116 970 \$	113 774 \$
Matériel des réseaux	1 579 063	1 498 961
Équipement du réseau de stations radio fixes	1 085 389	979 656
Matériel informatique et logiciels	393 486	238 089
Mobilier, agencements et matériel de bureau	42 883	51 569
Améliorations locatives	16 725	26 623
Autres pièces de matériel	10 597	8 030
	3 245 113	2 916 702
Moins l'amortissement cumulé	1 466 568	1 272 821
	1 778 545 \$	1 643 881 \$

La Société est engagée dans un important programme continu de dépenses en immobilisations visant à étendre et à améliorer ses réseaux. La Société prévoit que son programme de dépenses en immobilisations pour 2000 s'élèvera à environ 450 000 000 \$.

5. Charges reportées

(en milliers de dollars)	1999	1998
Perte de change, moins l'amortissement cumulé de 11 436 \$ (9 419 \$ en 1998)	48 369 \$	120 850 \$
Frais de financement, moins l'amortissement cumulé de 10 044 \$ (8 095 \$ en 1998)	26 755	37 649
Autres	—	64
	75 124 \$	158 563 \$

En 1999, l'amortissement des charges reportées s'est élevé à 8 692 000 \$ (11 676 000 \$ en 1998).

Dans le cadre du remboursement anticipé de certains titres d'emprunt à long terme, la Société a inscrit des pertes de 69 331 000 \$, y compris la radiation de frais de change reportés de 28 070 000 \$ et de frais de financement reportés de 6 845 000 \$.

6. Autres éléments d'actif

(en milliers de dollars)	1999	1998
Coûts des licences d'exploitation de marques, moins l'amortissement cumulé de 7 770 \$ (5 250 \$ en 1998)	30 030 \$	32 550 \$
Montants à recevoir des employés aux termes des régimes d'achat d'actions de RCI, incluant une somme de 137 \$ à recevoir de dirigeants de la Société (294 \$ en 1998)	509	827
Stocks	21 336	13 751
Charges payées d'avance	14 690	14 268
Divers billets et prêts à recevoir d'employés	4 648	4 825
Autres	136	806
	71 349 \$	67 027 \$

En 1996, la Société a conclu une entente de licences d'exploitation de marques avec AT&T Canada Enterprises Inc. (« AT&T ») donnant à la Société, entre autres choses, le droit d'utiliser les marques nominaives AT&T. En contrepartie de la signature de cette entente, la Société a émis à AT&T des bons de souscription d'une valeur de 32 500 000 \$ (note 9 c)). La contrepartie donnée à AT&T ainsi que les coûts différenciels liés à la conclusion de l'entente de licences d'exploitation de marques se sont élevés à 37 800 000 \$, montant qui est reporté et amorti linéairement par des imputations aux résultats sur 15 ans, soit la durée de l'entente de licences d'exploitation de marques. En 1999, la charge d'amortissement des coûts des licences d'exploitation de marques s'est élevée à 2 520 000 \$ (2 520 000 \$ en 1998).

7. Dette à long terme

(en milliers de dollars)	Taux d'intérêt	1999	1998
Emprunt bancaire	Flottant	— \$	76 000 \$
Billets garantis de premier rang, échéant en 2006	10½ %	160 000	160 000
Billets garantis de premier rang, échéant en 2007	8,30 %	267 268	395 509
Débentures garantis de premier rang, échéant en 2008	9¾ %	433 121	691 813
Débentures garantis de premier rang, échéant en 2016	9¾ %	216 140	267 838
Billets subordonnés de premier rang, échéant en 2007	8,80 %	310 310	329 058
Obligations découlant des emprunts hypothécaires, des contrats de location-acquisition et autres	Divers	26 953	30 140
		1 413 792 \$	1 950 358 \$

Le texte qui suit donne plus de détails sur la dette à long terme :

a. Emprunt bancaire

Au 31 décembre 1999, la Société n'avait aucun encours aux termes de sa facilité de crédit (76 000 000 \$ en 1998); cette facilité permet des prélevements pouvant aller jusqu'à 800 000 000 \$ auprès d'un consortium d'établissements financiers canadiens.

Les sommes pouvant être prélevées par la Société sur cette facilité de crédit portent intérêt à des taux variant du taux préférentiel bancaire majoré de 0 % à $\frac{3}{4}$ % par an, du taux des acceptations bancaires majoré de $\frac{3}{4}$ % à 1 $\frac{1}{2}$ % par an, et du taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») majoré de $\frac{3}{4}$ % à 1 $\frac{1}{2}$ % par an. L'accès à la facilité de crédit est fonction du maintien de certains ratios d'engagement.

Cette facilité de crédit est disponible sur une base entièrement renouvelable jusqu'à la première date indiquée ci-dessous, après quoi la facilité devient renouvelable et décroissante, et le montant total du crédit disponible aux termes de la facilité de crédit sera réduit de la façon suivante :

Date de décroissance	Décroissance à chaque date (en milliers de dollars)
Les 2 janvier	
2001	120 000 \$
2002	160 000
2003	160 000
2004	160 000
2005	200 000

Aux termes de la facilité de crédit, tout autre titre d'emprunt de premier rang supplémentaire (autre que l'emprunt bancaire décrit ci-dessus) libellé en monnaie étrangère doit faire l'objet d'une couverture contre les fluctuations de change à raison d'un minimum de 50 % de tels emprunts de premier rang supplémentaires en excédent de l'équivalent canadien de 25 000 000 \$ US.

Les emprunts tirés de la facilité de crédit sont garantis par le nantissement d'une obligation de premier rang émise aux termes d'un acte de fiducie et garantie par la quasi-totalité des éléments d'actif de la Société et de certaines de ses filiales. Ces titres de garantie sont assujettis à certaines exceptions et charges réelles antérieures.

b. Billets garantis de premier rang, échéant en 2006

Les billets garantis de premier rang de la Société, d'un montant de 160 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} juin 2006. Ces billets sont remboursables, en totalité ou en partie, au gré de la Société, en tout temps, sous réserve d'une prime de remboursement anticipé.

c. Billets garantis de premier rang, échéant en 2007

Les billets garantis de premier rang de la Société, d'un montant de 196 110 000 \$ US (275 000 000 \$ US en 1998), viennent à échéance le 1^{er} octobre 2007. Ces billets sont remboursables, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à compter du 1^{er} octobre 2002, à 104,15 % du montant en capital, diminuant linéairement pour s'établir à 100 % du montant en capital à compter du 1^{er} octobre 2005, plus, dans chaque cas, les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement (note 7 g)).

d. Débentures garanties de premier rang, échéant en 2008

Les débentures garanties de premier rang de la Société, d'un montant de 333 170 000 \$ US (510 000 000 \$ US en 1998), viennent à échéance le 1^{er} juin 2008. Ces débentures sont remboursables au gré de la Société, en totalité ou en partie, à compter du 1^{er} juin 2003, à 104,688 % du montant en capital, diminuant linéairement pour s'établir à 100 % du montant en capital à compter du 1^{er} juin 2006, plus, dans chaque cas, les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement (note 7 g)).

e. Débentures garanties de premier rang, échéant en 2016

Les débentures garanties de premier rang de la Société, d'un montant de 154 900 000 \$ US (175 000 000 \$ US en 1998), viennent à échéance le 1^{er} juin 2016. Ces débentures sont remboursables au gré de la Société, en totalité ou en partie, en tout temps, sous réserve d'une prime de remboursement anticipé (note 7 g)).

Tous les billets et toutes les débentures garanties de premier rang de la Société mentionnés précédemment sont garantis par le nantissement d'une obligation de premier rang qui, elle, est garantie de la même façon que l'est la facilité de crédit bancaire décrite au paragraphe 7 a) ci-dessus et ils prennent le même rang que la facilité de crédit bancaire.

f. Billets subordonnés de premier rang, échéant en 2007

Les billets subordonnés de premier rang de la Société, d'un montant de 215 000 000 \$ US, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2007. Les billets subordonnés sont remboursables, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à compter du 1^{er} octobre 2002, à 104,40 % du montant en capital, diminuant linéairement pour s'établir à 100 % du montant en capital à compter du 1^{er} octobre 2005, plus, dans chaque cas, les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement. Les billets subordonnés sont subordonnés à toutes les obligations garanties de premier rang, existantes et futures, de la Société (y compris l'emprunt bancaire, les billets et les débentures de premier rang). Les billets subordonnés ne sont pas garantis par le nantissement d'une obligation de premier rang.

L'intérêt est payable semestriellement sur l'ensemble des billets et des débentures garantis de premier rang ainsi que sur les billets subordonnés de premier rang.

g. Remboursement de la dette à long terme

En 1999, la Société a remboursé au total 275 820 000 \$ US de ses billets et débentures de premier rang, comme le reflète la réduction de l'encours de la dette indiquée dans les notes 7 c) à 7 e) inclusivement. Par conséquent, la Société a versé une prime de remboursement anticipé de 36 400 000 \$, a réalisé un gain de 1 984 000 \$ découlant du remaniement de certains contrats de troc combiné d'intérêts et de devises et a radié des frais de change reportés de 28 070 000 \$ et des frais de financement reportés de 6 845 000 \$, donnant lieu à une perte de 69 331 000 \$ sur le remboursement (note 5).

h. Contrats de troc de taux d'intérêt

i. La Société a conclu un certain nombre de contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises dans le but de réduire ses risques découlant de la fluctuation des taux de change entre le dollar US et le dollar CA. Au 31 décembre 1999, le total de la dette à long terme libellée en dollars US s'élevait à 899 180 000 \$ US (1 175 000 000 \$ en 1998), dont une tranche de 495 100 000 \$ US (495 100 000 \$ en 1998), soit 55,1 % (42,1 % en 1998) fait l'objet d'une couverture par des contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises. Ces contrats ont pour effet de convertir l'obligation de la Société pour le service de la dette libellée en dollars US d'un montant de 495 100 000 \$ US en titres d'emprunt libellés en dollars CA, à un taux de change moyen de 1,3000 \$ CA (1,3000 \$ CA en 1998) pour 1,00 \$ US.

L'obligation de la Société envers les contreparties, aux termes de ces contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises, est garantie par des obligations de premier rang prenant rang égal avec d'autres obligations de premier rang émises.

ii. Les contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises ont pour effet de convertir le taux d'intérêt sur un total de 495 100 000 \$ US dont le taux d'intérêt fixe est de 8,30 % par an. Le taux d'intérêt sur une tranche de 110 100 000 \$ US de cette dette à long terme a été converti en un taux d'intérêt fixe moyen pondéré de 7,263 % par an sur 143 130 000 \$ CA (soit selon un taux de change de 1,3000 \$ CA pour 1,00 \$ US). Le taux d'intérêt sur le reste de la dette à long terme, soit 385 000 000 \$ US, a été converti, d'un taux d'intérêt fixe de 9,375 % par an sur le dollar US, en un taux flottant moyen pondéré égal au taux des acceptations bancaires canadiennes majoré de 2,353 % par an, pour un total de 7,393 % au 31 décembre 1999 (7,417 % en 1998) sur 500 500 000 \$ (soit selon un taux de change de 1,3000 \$ CA pour 1,00 \$ US). Comme cette opération a pour effet de convertir 500 500 000 \$ de la dette à taux fixe en une dette à taux flottant, la Société a conclu avec RCI une convention selon laquelle elle profitera de certains contrats de troc de taux d'intérêt de RCI. Ces contrats de troc de taux d'intérêt ont pour effet de limiter les taux d'intérêt sur une tranche allant jusqu'à 135 000 000 \$ (285 000 000 \$ en 1998) de la dette à taux flottant de la Société selon des taux de référence variant de 11,54 % à 12,39 % et diverses dates d'échéance jusqu'en mai 2000. Ces contrats de troc de taux d'intérêt seront cédés à la Société au moment où les taux d'intérêt fixes à la disposition de la Société seront égaux ou supérieurs aux taux d'intérêt fixés aux termes des contrats de troc de taux d'intérêt de RCI. La Société garantit les obligations de RCI aux termes des contrats de troc de taux d'intérêt. Les obligations de la Société aux termes de la garantie sont garanties par le nantissement d'obligations de premier rang prenant rang égal avec d'autres obligations de premier rang émises aux termes d'un acte de fiducie.

Au 31 décembre 1999, le total de la dette à long terme à taux d'intérêt fixe était de 913 292 000 \$ (1 373 900 000 \$ en 1998), soit 65 % du total de la dette à long terme (70 % en 1998). Au 31 décembre 1999, le taux d'intérêt moyen pondéré réel sur la totalité de la dette à long terme, y compris l'incidence des contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises, était de 8,40 % (8,49 % en 1998).

Au 31 décembre 1999, les remboursements de capital sur la totalité de la dette à long terme, au cours des cinq prochains exercices, sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
Exercices se terminant les 31 décembre	
2000	1 525 \$
2001	1 071
2002	708
2003	458
2004	464
Par la suite	1 409 566
	1 413 792 \$

Les conventions régissant la dette à long terme conclues par la Société sont assorties de certaines dispositions imposant des restrictions aux activités de la Société, la plus restrictive portant sur l'engagement de dettes et le maintien de ratios, les investissements supplémentaires, la vente d'éléments d'actif, le versement de dividendes et le remboursement du capital ou le versement des intérêts sur certaines dettes subordonnées. En outre, les dates de remboursement prévues dans certaines conventions d'emprunt pourraient être devancées si la Société devait subir un changement de contrôle.

8. Billets à payer à Rogers Communications Inc.

(en milliers de dollars)	1999	1998
Billets subordonnés non garantis, remboursables à vue, portant intérêt au taux préférentiel bancaire	— \$	287 000 \$

Au cours de 1999, RCI a avancé un total de 318 700 000 \$ (593 000 000 \$ en 1998) sous forme de billets subordonnés non garantis, remboursables à vue et portant intérêt au taux préférentiel bancaire, et la Société a remboursé 605 700 000 \$ (530 500 000 \$ en 1998) de billets de ce même type qu'elle devait à RCI.

9. Capital-actions

Droits et conditions

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, est autorisé; les droits et conditions qui sont rattachés à chaque série doivent être déterminés par le conseil d'administration avant l'émission des actions.

Les actions privilégiées de série A ne comportent pas de droit de vote et elles sont convertibles, en tout temps à compter du 16 août 2000, en des actions à droit de vote multiple de catégorie A de la Société entièrement libérées et non susceptibles d'appels subséquents, à raison de une action contre une.

Les actions privilégiées de série B ne comportent pas de droit de vote et elles sont convertibles, en tout temps à compter du 16 août 2000, en des actions à droit de vote restreint de catégorie B de la Société entièrement libérées et non susceptibles d'appels subséquents, à raison de une action contre une.

Actions ordinaires

Il y a deux catégories d'actions ordinaires entièrement participantes; un nombre illimité d'actions de ces catégories est autorisé et elles sont toutes sans valeur nominale.

Les actions à droit de vote multiple de catégorie A donnent droit à dix voix par action et elles sont convertibles en tout temps en des actions à droit de vote restreint de catégorie B, à raison de une action contre une.

Les actions à droit de vote restreint de catégorie B donnent droit à une voix par action sur toute question sauf la nomination des vérificateurs et l'élection des administrateurs de façon générale. Les porteurs des actions à droit de vote restreint de catégorie B ont le droit d'élire trois administrateurs, en votant séparément en tant que catégorie.

Émis et en circulation

(en milliers de dollars)	1999	1998
15 334 453 actions privilégiées de série A (néant en 1998)	528 664 \$	— \$
12 443 324 actions privilégiées de série B (néant en 1998)	428 990	—
75 133 806 actions à droit de vote multiple de catégorie A	433 997	433 997
19 225 118 actions à droit de vote restreint		
de catégorie B (17 823 665 en 1998)	58 183	15 745
	1 449 834	449 742
Soustraire les montants à recevoir d'employés, aux termes		
de certains régimes d'achat d'actions	(2 037)	(584)
	1 447 797 \$	449 158 \$

a. La Société offre à ses employés clés et à ses dirigeants un régime d'options d'achat d'actions afin de les encourager à faire l'acquisition, au fil des ans, d'une participation concrète dans la Société et afin, par voie de conséquence, qu'ils soient soucieux des intérêts à long terme de la Société et de ses actionnaires. Aux termes de ce régime, des options visant l'acquisition d'actions à droit de vote restreint de catégorie B de la Société peuvent être octroyées aux employés clés, aux administrateurs et aux dirigeants de la Société par le conseil d'administration ou par le comité de rémunération de la direction de la Société. Un nombre de 5 500 000 options ont été autorisées aux termes de ce régime. La durée de chaque option est de 10 ans et, en général, la période d'acquisition est de quatre ans, mais elle peut être prolongée par le comité de rémunération de la direction. Le prix de levée des options correspond au cours de négociation moyen pondéré des actions à droit de vote restreint de catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto des cinq jours ouvrables précédant la date de l'octroi. Les options octroyées aux employés clés et aux dirigeants expirent au moment où ils quittent leur emploi auprès de la Société; toutefois, dans certaines circonstances limitées, elles peuvent être levées dans les 30 jours suivant la cessation d'emploi; en outre, les droits de levée s'accélèrent en cas de décès ou de départ à la retraite à l'âge obligatoire de la retraite. Les options octroyées aux administrateurs pourront toujours être levées dans le cours normal même s'ils ont quitté le conseil d'administration; les droits de levée s'accélèrent en cas de décès de l'administrateur.

Les options d'achat d'actions se résument comme suit :

	1999	1998		
	Nombre d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix de levée moyen pondéré
En circulation, au début de l'exercice	1 632 730	21,16 \$	1 139 790	25,27 \$
Octroyées	463 500	52,46	659 940	16,31
Levées	(312 505)	25,28	—	—
Annulées	(40 000)	21,35	(167 000)	30,45
En circulation, à la fin de l'exercice	1 743 725	28,22 \$	1 632 730	21,16 \$
Pouvant être levées, à la fin de l'exercice	651 440	23,30 \$	530 910	27,53 \$

Au 31 décembre 1999, la fourchette des prix de levée, le prix de levée moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne pondérée des contrats se résument comme suit :

Fourchette des prix de levée	Options en circulation		Options pouvant être levées		
	Nombre en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée des contrats (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre pouvant être levé	Prix de levée moyen pondéré
De 11,82 \$ à 16,42 \$	887 600	8,6	16,09 \$	295 521	15,97 \$
De 26,27 \$ à 32,75 \$	408 625	6,1	29,18	351 919	29,26
De 40,22 \$ à 53,51 \$	447 500	10,0	51,43	4 000	40,22
	1 743 725			651 440	

En 1999, il n'y avait aucune charge de rémunération liée aux options d'achat d'actions (aucune en 1998).

Certains dirigeants clés de la Société peuvent aussi participer au régime d'options d'achat d'actions de RCI.

b. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés vise à permettre aux employés admissibles de la Société et de ses filiales d'obtenir une participation dans l'avoir de la Société par l'acquisition d'actions avec droit de vote restreint de catégorie B.

Le prix payé par les employés pour les actions à droit de vote restreint de catégorie B est égal à 85 % du prix de clôture auquel les actions étaient négociées à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédent immédiatement la date d'achat, ou au prix de clôture à une date qui est à peu près un an après la date d'émission initiale, selon le moins élevé des deux.

En 1999, aux termes de ce régime, la Société a émis 45 777 actions à droit de vote restreint de catégorie B (31 745 en 1998) pour une contrepartie de 2 037 000 \$ (584 000 \$ en 1998).

c. En 1996, la Société a émis 1 043 171 bons de souscription d'une valeur de 32 500 000 \$ en contrepartie de la conclusion d'une entente de licences d'exploitation de marques (note 6). En 1999, ces bons de souscription ont été convertis en 1 043 171 actions à droit de vote restreint de catégorie B de la Société sans aucune contrepartie au comptant supplémentaire.

d. En 1999, des actions privilégiées de séries A et B de la Société ont été émises à JVII, société en nom collectif qui est la propriété ultime de AT&T Corp. des États-Unis et de British Telecommunications plc du Royaume-Uni, pour une contrepartie nette au comptant de 957 654 000 \$.

e. En 1999, la Société a émis 312 505 actions à droit de vote restreint de catégorie B (néant en 1998) à la levée d'options, pour une contrepartie au comptant de 7 901 000 \$ (néant en 1998).

f. RCI et une de ses filiales détiennent 83,6 % des actions à droit de vote multiple de catégorie A (100 % en 1998); les actions à droit de vote restreint de catégorie B sont détenues dans le grand public.

Simultanément à l'opération décrite à la note 9 d), RCI et une de ses filiales ont vendu à JVII 12 313 435 actions à droit de vote multiple de catégorie A.

g. Les statuts constitutifs de la Société imposent des restrictions à l'égard de l'émission ou du transfert des actions de la Société, lorsqu'une telle émission ou un tel transfert aurait pour effet, de l'avis du conseil d'administration de la Société, de compromettre les chances de la Société d'obtenir, de renouveler ou de conserver les licences ayant trait à ses activités.

10. Produits inscrits par les divisions

La Société fournit à ses abonnés au Canada des services de téléphonie cellulaire et de messagerie. La Société tire également des produits de la vente de téléphonie cellulaire et de matériel de téléappel.

(en milliers de dollars)	1999	1998
Produits provenant de ce qui suit :		
Services cellulaires	1 121 666 \$	1 045 388 \$
Ventes de matériel	178 267	150 639
Services de messagerie et de transmission de données	51 790	46 898
	1 351 723 \$	1 242 925 \$

11. Impôts sur le revenu

Le total de la charge fiscale diffère des montants qui auraient été obtenus en appliquant le taux d'imposition effectif à la perte avant les impôts sur le revenu pour les raisons suivantes :

(en milliers de dollars)	1999	1998
Taux d'imposition effectif		
	44 %	44 %
Impôts sur la perte avant les impôts sur le revenu	(46 539)\$	(32 571)\$
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes dont l'incidence fiscale n'a pas été constatée	36 309	28 519
Utilisation des pertes en capital	(10 939)	—
Utilisation de pertes reportées prospectivement, non encore constatées aux fins comptables	(74 464)	—
Amortissement et radiation de la perte de change reportée non déductibles	14 357	3 758
Fraction non déductible de la perte en capital	6 376	—
Autres	436	294
Impôt des grandes sociétés	4 523	4 529
Charge fiscale réelle (recouvrement)	(69 941)\$	4 529 \$

Au 31 décembre 1999, la Société dispose des montants suivants qu'elle peut porter en réduction de son bénéfice imposable des exercices à venir et dont l'incidence fiscale n'a pas été constatée dans les livres.

(en milliers de dollars)	
Pertes fiscales expirant au cours des exercices se terminant les 31 décembre	
2000	15 000 \$
2001	72 500
2002	70 900
2003	2 800
2004	250 000
2005	79 800
	491 000
Amortissement et autres frais inscrits aux livres d'un montant supérieur à celui qui est inscrit aux fins fiscales	
	11 500
	502 500 \$

Au cours du quatrième trimestre de 1999, la Société a conclu avec RCI une opération aux termes de laquelle la Société a réalisé un gain aux fins fiscales et utilisé, pour compenser ce gain, certaines de ses pertes fiscales reportées prospectivement. Afin d'indemniser la Société de l'utilisation de ses pertes fiscales reportées prospectivement, RCI lui a versé la somme de 74 464 000 \$, laquelle a été portée en réduction de la charge fiscale, étant donné que l'incidence fiscale des pertes reportées prospectivement n'avait pas encore été constatée dans les livres. Cette opération a été examinée et approuvée par un comité indépendant du conseil d'administration.

12. Régimes de retraite

La Société participe à des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées couvrant la quasi-totalité de ses employés. Ces régimes prévoient des prestations de retraite fondées sur les années de service, sur le nombre d'années de cotisation et sur le salaire.

Les évaluations actuarielles préparées aux 31 décembre 1999 et 1998 sont fondées sur les projections des niveaux de rémunération des employés au moment du départ à la retraite et elles indiquent que la valeur actualisée des prestations de retraite constituées et l'actif net disponible pour le service de ces prestations, à la valeur du marché, sont les suivants :

(en milliers de dollars)	1999	1998
Actif de la caisse de retraite	23 622 \$	21 340 \$
Prestations constituées	21 729	18 428

En 1999, la charge de retraite s'est élevée à 363 000 \$ (33 000 \$ en 1998).

13. Opérations entre apparentés

a. Les sommes à recevoir de RCI et ses filiales (à payer à ces sociétés) sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	1999	1998
RCI	327 \$	(8 996)\$
Rogers Cable Inc. (« Cable »)	187	(1 158)
	514 \$	(10 154)\$

Les sommes indiquées ci-dessus reflètent des charges intersociétés à court terme à l'égard de dépenses en immobilisations et de charges d'exploitation.

b. La Société a conclu un certain nombre d'opérations et de conventions avec RCI et ses filiales, et elles se détaillent comme suit :

i. Honoraires de gestion

La Société a conclu une entente de gestion avec RCI aux termes de laquelle cette dernière doit lui fournir des services à la haute direction, ainsi que des services administratifs, financiers et divers autres services. Des frais d'intérêt sont imputés par RCI sur les honoraires de gestion non réglés. L'entente de gestion peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties à la fin de toute année civile après réception d'un préavis de douze mois.

ii. Conventions de partage des coûts

La Société a conclu des conventions avec Cable afin de partager proportionnellement le coût de certaines installations de transmission par micro-ondes et par fibre optique. De plus, des ententes de service à long terme ont été conclues avec Cable pour des services de transmission à partir d'installations à fibres optiques de cette dernière.

En outre, la Société loue à RCI et ses filiales certains locaux à bureaux qu'elle possède.

iii. Contrats de troc de taux d'intérêt

La Société a conclu une convention avec RCI relativement à certains contrats de troc de taux d'intérêt, tel qu'il est décrit à la note 7 h).

Les principales charges à recevoir des personnes apparentées (à payer à ces dernières), qui ont été comptabilisées à la valeur d'échange, se résument de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	1999	1998
RCI		
Honoraires de gestion	9 851 \$	9 520 \$
Intérêts sur les billets à payer	11 347	14 749
Loyers	(2 607)	(1 150)
Autres charges, montant net	9	235
	18 600	23 354
Cable		
Acquisition d'installations de transmission	440	290
Loyers	(3 651)	(879)
Autres charges	—	1 734
	(3 211)	1 145
	15 389 \$	24 499 \$

14. Instruments financiers

a. Juste valeur

La Société a établi la juste valeur de ses instruments financiers de la façon suivante :

i. Les comptes clients, les sommes à recevoir d'employés aux termes des régimes d'achat d'actions de RCI, les divers billets et les prêts à recevoir des employés, les sommes à payer à la société mère et aux sociétés affiliées ou à recevoir de ces sociétés, les avances bancaires, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les contrats d'options sur devises et les contrats de change à terme

La valeur comptable paraissant aux bilans consolidés se rapproche de la juste valeur en raison de la courte durée de ces instruments.

ii. Dette à long terme

La juste valeur de chacun des instruments d'emprunt à long terme de la Société est fondée sur la valeur marchande actuelle, lorsqu'elle est disponible.

iii. Billets à payer à RCI

La juste valeur des billets non garantis subordonnés se rapproche de leur valeur comptable, étant donné que ces billets sont remboursables à vue.

iv. Contrats de troc de taux d'intérêt

La juste valeur des contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises est fondée sur les valeurs fixées par les autres parties aux contrats.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des instruments dérivés connexes de la Société, aux 31 décembre 1999 et 1998, est la suivante :

(en milliers de dollars)	1999		1998	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Dette à long terme	1 484 740 \$	1 538 166 \$	2 064 478 \$	2 147 036 \$
Contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises	(70 948)	(99 816)	(114 120)	(195 711)
	1 413 792 \$	1 438 350 \$	1 950 358 \$	1 951 325 \$

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, à partir des renseignements pertinents disponibles sur les marchés et de l'information sur l'instrument financier. De par leur nature, ces évaluations sont subjectives et elles comportent des incertitudes et des points où l'esprit de jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. Des modifications aux hypothèses pourraient avoir de sérieuses répercussions sur les estimations.

b. Présentation d'autres renseignements

i. Le risque de crédit lié aux contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises découle de la possibilité que les contreparties aux contrats soient en situation de défaut quant à leurs obligations dans les cas où ces contrats affichent une juste valeur positive pour la Société. La Société évalue la réputation de solvabilité des contreparties aux contrats afin d'atténuer le risque de défaut d'une contrepartie. À l'heure actuelle, la totalité du portefeuille est détenue par des institutions financières cotées dans la fourchette AA par Standard & Poor's (ou l'équivalent).

ii. La Société n'exige pas de garantie ni d'autres types de sûretés à l'égard du risque de crédit lié aux contrats de troc combiné de taux d'intérêt et de devises, en raison du fait que la Société évalue la réputation de solvabilité des contreparties.

iii. La Société n'a pas de concentration de risque de crédit importante à l'égard d'aucun élément d'actif financier.

15. Engagements

a. La Société s'est engagée, conformément à ses contrats de licence pour les services de téléphonie cellulaire et les SCP, à consacrer 2 % de certains produits gagnés chaque année à des activités de recherche et de développement, telles qu'elles sont définies par Industrie Canada.

b. Au 31 décembre 1999, les versements minimums futurs au titre des contrats de location-exploitation pour la location de locaux, d'installations de distribution, de matériel et de pylônes hertziens sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
Exercices se terminant les 31 décembre	
2000	19 391 \$
2001	15 275
2002	10 442
2003	8 228
2004	6 540
2005 et par la suite	17 710
	77 586 \$

En 1999, la charge locative s'est élevée à 32 227 000 \$ (34 417 000 \$ en 1998).

16. Passif éventuel**a. Litiges**

La Société fait l'objet de certaines poursuites dont aucune ne devrait avoir une incidence négative importante sur sa situation financière consolidée.

b. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que le passage à l'an 2000 ait eu lieu, il n'est pas possible de conclure que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur la Société, y compris ceux qui sont liés aux clients, aux fournisseurs ou à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.

17. Différences entre les conventions comptables canadiennes et américaines

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») au Canada. À certains égards, les PCGR aux États-Unis diffèrent de ceux qui sont suivis au Canada.

Si les PCGR aux États-Unis avaient été appliqués, la perte de l'exercice aurait été retraitée comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	1999	1998
Perte de l'exercice selon les PCGR au Canada	(35 829)\$	(78 555)\$
Amortissement de l'écart d'acquisition b)	(19 269)	(19 269)
Opérations conclues en devises e)	58 768	(80 349)
Perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme f)	28 070	—
Amortissement g)	(818)	(818)
Coûts capitalisés relatifs à l'an 2000, montant net h)	4 185	(9 601)
Utilisation de pertes reportées prospectivement i)	(74 464)	—
Perte de l'exercice selon les PCGR aux États-Unis	(39 357)\$	(188 592)\$
Constituée des éléments suivants :		
Bénéfice (perte) avant l'élément extraordinaire	1 904 \$	(188 592)\$
Élément extraordinaire	(41 261)	—
	(39 357)\$	(188 592)\$
Bénéfice (perte) par action selon les PCGR aux États-Unis :		
Non dilué(e)		
Avant l'élément extraordinaire	0,02 \$	(2,03)\$
Après l'élément extraordinaire	(0,38)	(2,03)
Dilué(e)		
Avant l'élément extraordinaire	0,02	(2,03)
Après l'élément extraordinaire	(0,38)	(2,03)

L'incidence cumulative de ces rajustements sur l'avoir des actionnaires consolidé de la Société se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	1999	1998
Avoir des actionnaires (insuffisance) selon les PCGR au Canada	307 381 \$	(622 929)\$
Écart d'acquisition découlant de la réévaluation		
des comptes d'une filiale a)	770 757	770 757
Amortissement de l'écart d'acquisition b)	(210 352)	(191 083)
Intérêts capitalisés c)	6 137	6 137
Frais de développement d)	(1 168)	(1 168)
Change e)	(34 012)	(120 850)
Amortissement g)	(4 779)	(3 961)
Coûts capitalisés relatifs à l'an 2000, montant net h)	(5 416)	(9 601)
Avoir des actionnaires (insuffisance) selon les PCGR aux États-Unis	828 548 \$	(172 698)\$

Les différences importantes entre les PCGR au Canada et ceux aux États-Unis, ainsi que leur incidence sur les états financiers consolidés de la Société, sont exposées ci-après.

a. Réévaluation des comptes d'une filiale

Selon les PCGR aux États-Unis, les opérations d'achat qui ont pour effet de faire d'une entité une filiale en propriété exclusive entraînent un changement de méthode de comptabilisation de l'entité acquise, de son actif et de son passif. Par suite de l'acquisition de la totalité de la Société par RCI, en 1989, la Société doit inscrire comme un élément d'actif, dans ses états financiers consolidés, le montant correspondant à l'écart d'acquisition inscrit dans les états financiers consolidés de RCI. Étant donné que l'acquisition a été financée principalement par la société mère à partir des produits tirés de la vente d'autres éléments d'actif, le retraitement correspondant des éléments d'actif inscrits s'est traduit par une augmentation de l'avoir des actionnaires.

Au moment de l'acquisition par RCI, les PCGR au Canada ne permettaient pas à une filiale de modifier les coûts d'origine de son actif et de son passif lorsqu'elle était acquise.

b. Amortissement de l'écart d'acquisition

En raison de la réévaluation des comptes d'une filiale décrite en a) ci-dessus, la Société est tenue, conformément aux PCGR aux États-Unis, d'amortir le montant inscrit au titre de l'écart d'acquisition. Aux fins des PCGR aux États-Unis, la Société amortit donc ce montant selon la méthode linéaire sur une période de 40 ans.

c. Capitalisation des intérêts

Avant 1991, la Société ne capitalisait pas les intérêts comme un coût lié aux éléments d'actif en construction. Les PCGR aux États-Unis exigent que les frais d'intérêt soient capitalisés comme un élément du coût d'origine lié à l'acquisition de certains éléments d'actif admissibles dont la mise au point requiert un certain temps avant leur mise en service. Les intérêts ne sont capitalisés que pendant la période au cours de laquelle les éléments d'actif sont en construction.

d. Frais de développement

Les PCGR au Canada autorisent la capitalisation de certains frais internes liés au développement de nouvelles affaires. Selon les PCGR aux États-Unis, ces frais de développement doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

e. Opérations conclues en devises

Les PCGR aux États-Unis exigent que les gains et les pertes de change découlant de la conversion de la dette à long terme libellée en dollars américains soient imputés aux résultats au moment où ils se matérialisent. Selon les PCGR au Canada, il faut amortir les gains ou les pertes de change sur la durée résiduelle de la dette à long terme.

f. Perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme
Selon les PCGR aux États-Unis, la radiation des coûts de change reportés, au montant de 28 070 000 \$, réduirait la perte sur le remboursement anticipé de titres d'emprunt à long terme. En outre, la perte serait classée comme un élément extraordinaire selon les PCGR aux États-Unis.

g. Amortissement

En raison de la capitalisation des intérêts aux immobilisations conformément aux PCGR aux États-Unis dont il est question en c) plus haut, l'amortissement supplémentaire relativement aux intérêts capitalisés serait imputé, selon les PCGR aux États-Unis, à des périodes subséquentes.

h. Coûts capitalisés relatifs à l'an 2000

Selon les PCGR au Canada, la Société capitalise les coûts engagés afin de modifier les systèmes informatiques pour qu'ils puissent être fonctionnels au-delà de l'an 2000. Selon les PCGR aux États-Unis, certains de ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

En outre, selon les PCGR aux États-Unis, l'amortissement est réduit, du fait que la Société doit passer en charges les coûts relatifs à l'an 2000. La diminution de l'amortissement a été prise en compte dans cet élément de rapprochement.

i. Utilisation des pertes

Selon les PCGR au Canada, la Société a constaté en réduction de sa charge fiscale la contrepartie qu'elle a reçue de RCI pour l'utilisation de ses pertes fiscales reportées prospectivement. Selon les PCGR aux États-Unis, cette contrepartie est comptabilisée comme un apport de capital.

j. Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement

Selon les PCGR aux États-Unis, l'amortissement doit être inclus dans le calcul du bénéfice d'exploitation et il n'est pas permis de donner en total partiel le montant du bénéfice d'exploitation avant l'amortissement. Selon les PCGR au Canada, le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement peut être présenté en total partiel.

k. Impôts sur le revenu

Selon les PCGR aux États-Unis, les impôts sur le revenu reportés doivent être comptabilisés selon la méthode du report variable alors que, selon les PCGR au Canada, ils doivent être comptabilisés selon la méthode du report fixe. La différence entre ces deux méthodes n'a pas une incidence importante sur le montant des impôts sur le revenu reportés inscrits aux états financiers consolidés.

La Société a subi des pertes aux fins fiscales d'environ 502 500 000 \$ au 31 décembre 1999, pertes qui, si elles avaient été comptabilisées, auraient donné lieu à actifs d'impôts sur le revenu reportés d'environ 224 000 000 \$. Selon les PCGR aux États-Unis, ces actifs d'impôts sur le revenu reportés ne peuvent être comptabilisés que si la réalisation de ces écarts temporaires est plus probable qu'improbable. La Société n'ayant pas la certitude du degré de probabilité de réalisation, elle a donc inscrit une provision pour moins-value à l'égard de ces actifs d'impôts sur le revenu reportés. Selon les PCGR au Canada, la Société doit avoir la quasi-certitude que ces écarts temporaires se réaliseront pour inscrire des actifs d'impôts sur le revenu reportés. En l'absence de quasi-certitude, la Société n'a pas inscrit d'actifs d'impôts sur le revenu reportés.

I. État des flux de trésorerie

Les PCGR aux États-Unis exigent la présentation de renseignements supplémentaires à l'état des flux de trésorerie. Ils se résument comme suit :

i. Selon les PCGR au Canada, il est possible de présenter dans les états consolidés des flux de trésorerie un total partiel des fonds provenant de l'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement. Selon les PCGR aux États-Unis, il n'est pas permis de présenter ce total partiel.

ii. Il est permis, selon les PCGR au Canada, d'inclure les avances bancaires dans le calcul des liquidités ou des quasi-liquidités paraissant aux états consolidés des flux de trésorerie. Selon les PCGR aux États-Unis, les avances bancaires doivent être inscrites comme des fonds provenant des activités de financement. Ainsi, selon les PCGR aux États-Unis, la diminution de 2 932 000 \$ des avances bancaires (augmentation de 8 802 000 \$ en 1998) indiquée dans les états consolidés des flux de trésorerie doit être inscrite comme une rentrée de fonds sous la rubrique « Financement » de cet état.

m. État du résultat global

Les PCGR aux États-Unis exigent qu'un état du résultat global soit dressé. De façon générale, le résultat global englobe tous les changements survenus dans l'avoir des actionnaires, sauf ceux qui sont attribuables à des opérations portant sur les capitaux propres conclues avec les actionnaires. Selon les PCGR aux États-Unis, la perte de l'exercice paraissant aux états financiers est égale à la perte globale selon les PCGR aux États-Unis.

n. Capital-actions

Selon les PCGR aux États-Unis, l'ordre de priorité des actions privilégiées dans le cas d'une liquidation doit être présenté. Toutes les séries d'actions privilégiées de la Société prennent rang égal, dans le cas d'une distribution des éléments d'actif au moment de la liquidation, avec les actions à droit de vote multiple de catégorie A et les actions avec droit de vote restreint de catégorie B.

o. Récentes prises de position

Le *Financial Accounting Standards Board* (« FASB ») a publié la prise de position intitulée « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities » que la Société est tenue d'adopter pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette prise de position sur ses états financiers consolidés.

L'*American Institute of Certified Public Accountants* a publié les énoncés de principes intitulés « Accounting for the Costs of Computer Software Developed or Obtained for Internal Use » et « Reporting the Costs of Start-up Activities » que la Société a adoptés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999. L'adoption de ces énoncés de principes n'a pas eu d'incidence majeure sur les états financiers consolidés de la Société.

L'*ICCA* a publié une nouvelle prise de position intitulée « État des flux de trésorerie » que la Société a adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999. L'adoption de cette prise de position n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

L'*ICCA* a également publié une prise de position intitulée « Impôts sur les bénéfices » que la Société est tenue d'adopter au cours du premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 décembre 2000. En outre, l'*ICCA* a publié une prise de position intitulée « Avantages sociaux futurs » que la Société est tenue d'adopter au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2000. La Société procède actuellement à l'évaluation de l'incidence que pourrait avoir l'adoption de ces prises de position sur ses états financiers consolidés.

administrateurs et dirigeants

Administrateurs

H. Garfield Emerson, c.r.^{1,2,3,4}
Président et chef de la direction
N M Rothschild
and Sons Canada Limited

George A. Fierheller
Four Halls Inc.

Albert Gnat, c.r.
Associé principal
Lang Michener

James C. Grant
Président
C.G. James & Associates

Charles E. Hoffman²
Président et
chef de la direction
Rogers Cantel Mobile
Communications Inc.

Thomas I. Hull^{2,3}
Président du conseil
et chef de la direction
The Hull Group Inc.

James J. Meenan^{1,4}
Vice-président du conseil
et chef de la direction
AT&T Canada Inc.

Alfred T. Mockett^{1,2,4}
Président et
chef de la direction
Worldwide and
British Telecom Solutions
British Telecommunications plc

Pierre L. Morrissette¹
Président et
chef de la direction
Pelmorex Inc.

L'Hon. David R. Peterson,
C.P., c.r.¹
Associé principal
Cassels Brock & Blackwell

Sohail Qadri
Directeur, BT Group Mobility
British Telecommunications plc

John F. Ricketts, C.A.^{1,4}
Administrateur de sociétés

Richard D. Roberts³
Président
The Barnacle Group

Jordan M. Roderick^{2,3}
Vice-président principal
International
AT&T Wireless Services Inc.

Edward Rogers²
Vice-président
et directeur général
Grand Toronto
Rogers Cable Inc.

Edward S. Rogers, O.C.^{2,4}
Président et chef de la direction
Rogers Communications Inc.

¹ Membre du comité de vérification

² Membre du comité de direction

³ Membre du comité de rémunération
de la direction

⁴ Membre du comité des candidatures
et de régie d'entreprise

Dirigeants

Edward S. Rogers, O.C.
Président du conseil

Charles E. Hoffman
Président et
chef de la direction

H. Garfield Emerson, c.r.
Vice-président du conseil

George A. Fierheller
Président honoraire du conseil

Patrick J. Bennett
Vice-président principal
et chef de l'exploitation

Michel J. H. J. Beland, C.A.
Premier vice-président
et chef des finances

Robert F. Berner
Premier vice-président
et chef de la technologie

William G. Gibson
Président, Ouest du Canada

L'Hon. Francis Fox,
C.P., c.r.
Président, Est du Canada

M. Gilles Lacoursière
Président, Québec

Graeme H. McPhail
Vice-président,
Adjoint au chef du contentieux

Paul W. Nelson
Vice-président,
Technologie de l'information
et chef du service de l'information

renseignements sur la société

Bureaux	Notice annuelle	Pour obtenir plus de renseignements
Montréal – siège social Place de la Cathédrale 600, boul. de Maisonneuve Ouest 34 ^e étage Montréal (QC) H3A 3J2 (514) 340-7400	On peut se procurer un exemplaire de la notice annuelle de Rogers en s'adressant au siège social.	Les investisseurs institutionnels, les analystes financiers ou toute autre personne désirant se procurer des renseignements de nature financière sur la Société sont priés de s'adresser à :
Toronto – bureaux de la direction One Mount Pleasant Road Toronto (ONT.) M4Y 2Y5 (416) 935-1100	Actions ordinaires Les actions à droit de vote restreint de catégorie B sont négociées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Au Canada, RCM.B.; à New York, RCN : CUSIP # 775102205.	David A. Robinson Vice-président, Planification financière et relations avec les investisseurs Rogers Communications Inc. 333, rue Bloor Est, 10 ^e étage Toronto (ONT.) M4W 1G9 Tél. : (416) 935-3550 Fax : (416) 935-3597 Courriel : investor.relations@rogers.com
Halifax 905-6080 Young Street Halifax (N.-É.) B3K 5L2 (902) 453-1400	Agents des transferts Compagnie Montréal Trust du Canada (416) 981-9633 ou 1-800-663-9097 et The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York (212) 225-5427	An English copy of this annual report can be obtained from David A. Robinson by calling (416) 935-3550
Vancouver Rogers Tower 1600-4710 Kingsway Burnaby (C.-B.) V5H 4M5 (604) 431-1400	Obligations de Rogers Communications sans fil Inc. Billets garantis de premier rang, échéant en 2006 CUSIP # 775101 AA6 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	Les médias sont priés d'adresser leurs demandes à Heather Armstrong, Vice-présidente adjointe, Communications de la Société, au (416) 935-6379.
Calgary 340-6815 8 th Street N.E., #300 Calgary (ALB.) T2E 7H7 (403) 730-2600	 Billets garantis de premier rang, échéant en 2007 CUSIP # 775101 AG3 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	Sauf indication contraire, toutes les marques, qu'elles soient déposées ou non, sont celles de Rogers Communications sans fil. © Rogers Cantel Mobile Communications Inc., 2000. Tous droits réservés
Winnipeg 1600-330 Portage Avenue Winnipeg (MAN.) R3C 0C4 (204) 942-1400	 Billets garantis de premier rang, échéant en 2008 CUSIP # 775101 AB4 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	<small>MC Rogers Communications Inc. MD AT&T Corp. Utilisée sous licence. Mobitex^{MC} est une marque de commerce de L.M. Ericsson AB.</small>
Assemblée annuelle et extraordinaire	 Débentures garanties de premier rang, échéant en 2008 CUSIP # 775101 AB4 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	
Mandataire	 Débentures garanties de premier rang, échéant en 2016 CUSIP # 775101 AC2 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	
Vérificateurs	 Débentures garanties de premier rang, échéant en 2016 CUSIP # 775101 AC2 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	
KPMG s.r.l.	 Billets subordonnés de premier rang, échéant en 2007 CUSIP #775101 AH1 Fiduciaires et agents des transferts : The Chase Manhattan Bank 1-800-648-8380 La Compagnie Trust CIBC Mellon 1-800-387-0825	

Imprimé au Canada

Interbrand Tudhope, Toronto

www.rogers.com